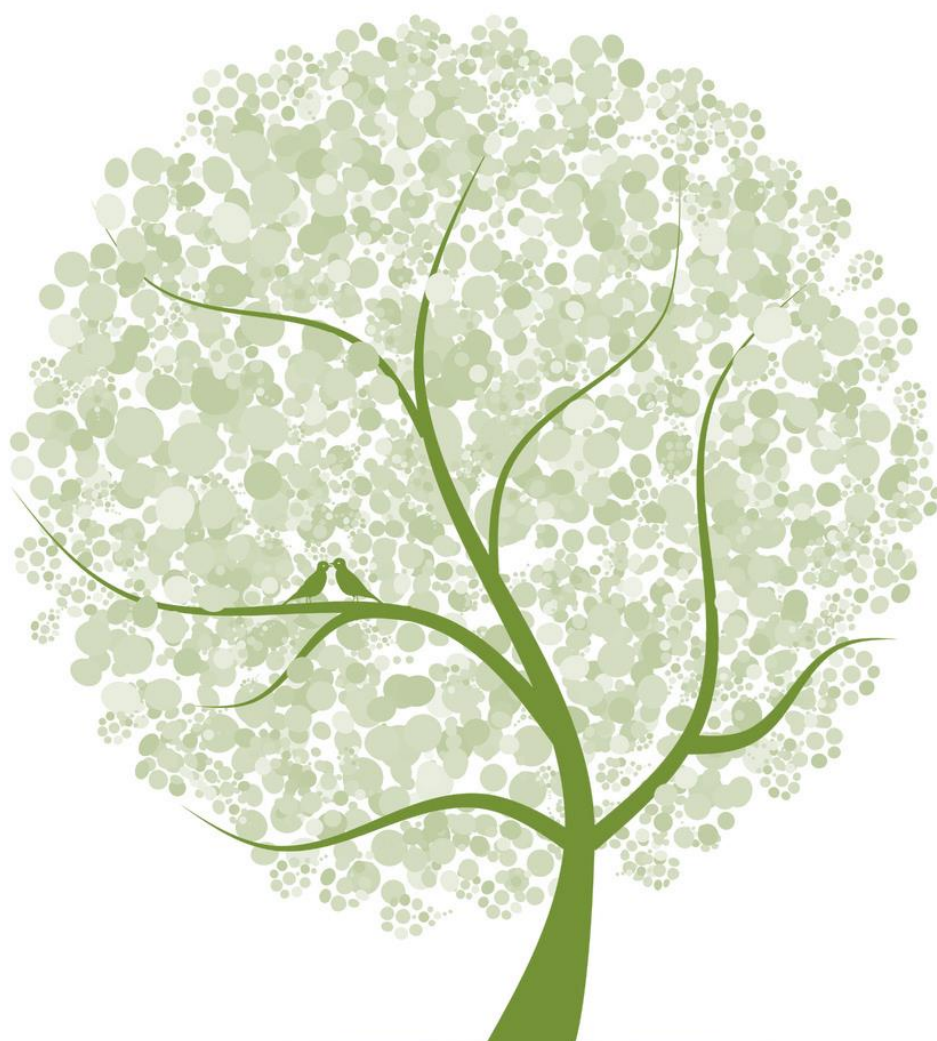


Prévention - Sécurité



Formations 2021

Qui Sommes-Nous ?

Le Groupe Horizon

Spécialiste de la **Formation**, du **Conseil**, de l'**Audit**, du **Recrutement** et du **Coaching** en région PACA, le Groupe Horizon est reconnu depuis 12 ans en tant que partenaire privilégié des professionnels du Var.

Accélérateur de l'évolution professionnelle de plus de 15 000 salariés et non salariés, tous secteurs confondus et sur la France entière, le **Groupe Horizon** est un véritable **promoteur de solutions RH** au travers de consultants indépendants experts.

Horizon Formation

Implanté au cœur du tissu économique varois **depuis 2005**, notre équipe Formation se compose de chefs de projets expérimentés capables de répondre au mieux à vos besoins spécifiques.

Notre offre de Formation se répartit entre 5 catalogues de formations dites "transversales" **Signature HORIZON RH, Général, Prévention / Sécurité, Efficacité commerciale et Pack Entreprise** et 5 catalogues "Métiers" spécifiques et complémentaires : **Hôtellerie / Restauration, Immobilier, Hôtellerie de Plein Air, Etablissements de Santé, Commerce / Distribution.**

En Inter comme en Intra, Horizon Formation propose avant tout des sessions sur-mesure, personnalisées et adaptées à vos exigences.

« Les Plus Horizon RH »

Des Formations Sur Mesure :

Pour toute demande spécifique, nous nous vous proposons de travailler ensemble sur des formations sur mesure.

Ces actions de formation sont élaborées en collaboration avec vos services et répondent aux besoins et spécificités de votre entreprise. Pour tout renseignement, nous vous invitons à prendre contact avec votre chef de projets.

Des Formations Certifiantes, Qualifiantes et Agréées :

Nous réalisons des parcours de formation opérationnels, courts et qui débouchent sur un certificat, une qualification ou un agrément professionnel (CPF, CQP, SST, CSE, Bilans de Compétences...).

Des Interventions Réalisées Entièrement en Anglais et Langues Etrangères :

Sur demande, nos formateurs bilingues peuvent intervenir sur des missions entièrement réalisées en langue étrangère (de l'ouverture à la clôture de formation).

De l'Accompagnement dans vos projets Événementiels :

Nous mettons à votre disposition, notre savoir-faire dans l'organisation de vos événements promotionnels, internes ou externes : Séminaires, Team Building, Convention, Soirées promotionnelles...

En partenariat avec les acteurs régionaux, nous vous proposons des solutions originales, les nouvelles tendances en rapport avec votre budget.

Des Scannings :

Vous recevez un candidat, vous avez un doute sur son profil, vous devez choisir parmi plusieurs postulants, nous vous proposons un Scanning personnalisé assorti d'un compte rendu détaillé qui sera une aide précieuse à la décision.

Des Accompagnements Individualisés, Coachings :

Les accompagnements sont réalisés par des coachs agréés ou certifiés.

Des Catalogues Spécialisés :

N'hésitez pas à demander nos catalogues de formations "transversales" **Signature HORIZON RH, Général, Prévention / Sécurité, Efficacité commerciale et Pack Entreprise.**

Les Personnels de ces Enseignes ont apprécié nos Interventions

Quelques références Nationales et Locales



Prévention	7
PREV03 - Être acteur de prévention	8
PREV09 - Assistant de prévention en Santé et Sécurité au Travail	9
PREV25 - Formation Salarié Désigné Compétent	11
PREV12 - Les acteurs de la santé et sécurité au travail	13
PREV01 - Prévention des risques professionnels : Sécurité des Biens et des Personnes	14
PREV06 - Le document unique	15
PREV04 - PRAP : Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (Gestes et Postures)	16
PREV13 - Prévenir les TMS : Troubles Musculo-Squelettiques	17
PREV11 - Connaître et prévenir les Grandes Pathologies Professionnelles	18
PREV10 - La Pénibilité au Travail	19
PREV05 - Auditez vos risques en entreprise	21
PREV17 - Risque Chimique et étiquetages des produits chimiques REACH : Niveau 1	22
PREV16 - Risque Chimique et réglementation liés aux produits chimiques : Niveau 2	23
PREV02 - Stockage et entreposage de produits toxiques : auditez et prévenez vos risques	24
PREV24 - Optimiser la Gestion des Déchets	25
PREV15 - Risque Atex et Prévention des risques liés aux gaz	26
PREV08 - Préventions des risques liés aux gaz	27
PREV07 - Sensibilisation du personnel au risque incendie	28
PREV14 - Savoir analyser un dossier technique Amiante	29
PREV18 - Prévention et Secours Civiques de niveau 1 - PSC1	31
PREV19 - Bruits et vibrations : Sensibilisation au Risque Auditif et Vibratoire en milieu de travail	32
PREV20 - Prévention des Dangers en Station Service	33
PREV21 - Formation APS ASD	34
PREV22 - La nouvelle réglementation sur le tri des 5 flux et sa mise en application dans votre entreprise	35
PREV23 - Maintenance préventive d'un équipement frigorifique et attestation de capacité Fluides	
Frigorigènes (Cat 1 et 2)	36
Sécurité	38
SECU01 - SST : Sauveteurs-Secouristes du Travail	39
SECU02 - SST MAC : Sauveteurs - Secouristes du Travail	42
SECU03 - Habilitation Électrique B0-H0V	43
SECU04 - Habilitation électrique/Opérations simples-BS et BE Manoeuvres	44
SECU05 - Habilitation Electrique Basse Tension : B1v, B2v, BR, BC	46
SECU06 - Habilitation électrique Personnel électricien B0(V)/B1(V)/B2(V)/BR/BCHC/ H0(V)/H1(V)/H2(V)	47
SECU07 - Guide et Serre-File	49
SECU08 - Equipier Première Intervention	50
SECU09 - Le port des Equipements de Protection Individuelle (EPI)	51
SECU10 - Le port et l'utilisation du Harnais (Travail en Hauteur)	52
SECU11 - CACES R482 Engins de chantier	53
SECU12 - CACES R485 Gerbeurs à conducteur accompagnant	54
SECU13 - CACES R486 Plates-formes élévatrices mobiles de personnes	55
SECU14 - CACES R489 Chariots à conducteur porté	56
SECU15 - CACES R490 Grues de chargement	57
SECU16 - Le port du masque sur les chantiers	58
SECU17 - Le port du masque à adduction d'air	59
SECU18 - Le port d'un appareil respiratoire filtrant	60
SECU19 - Le risque amiante : Module Initial	61
SECU20 - Le risque amiante : Module Référent/ASR	63
SECU21 - Le risque amiante : Module Encadrement	65

SECU22 - Travail en hauteur et montage, utilisation, démontage des échafaudages fixes et roulants.....	67
SECU23 - Sensibilisation à la lecture de plan industriel	69
SECU24 - Habilitation Gaz.....	70
SECU25 - Sécurité sur les chantiers.....	71
SECU26 - Formation en surveillance par systèmes électroniques de sécurité et Vidéoprotection.....	73
SECU27 - Lecture de plans de bâtiment.....	75

Qualité76

QU01 - Le Métier et les Outils du Responsable Qualité	77
QU12 - Maîtriser les procédures du système qualité de l'entreprise.....	78
QU07 - Le Management SSE (Santé, Sécurité, Environnement).....	79
QU08 - Formation Qualité - Environnement	80
QU02 - Fédérer une équipe autour de la RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise).....	82
QU04 - Audit et Système Qualité Interne - Outils d'amélioration et de mise en conformité ISO 19011	83
QU13 - Synergies et fondamentaux de l'Audit interne, du Contrôle interne et qualité	85
QU05 - Les bonnes pratiques de la norme ISO 14001	87
QU03 - Charte Marianne : Améliorer l'accueil dans le secteur public	88
QU06 - Agents de sécurité : l'Accueil du public	90
QU09 - Démarche CCP	91
QU10 - H. A. C. C. P. Cuisine	92
QU11 - Formation à l'entretien des locaux.....	93

Prévention



Programme de formation

Public concerné :

Tout salarié concerné par la prévention au sein de leur entreprise.

Objectifs :

Adopter des comportements responsables en matière d'hygiène, santé et sécurité.
Proposer les améliorations de sa situation de travail à partir des déterminants identifiés, de participer à leur mise en oeuvre et à leur évaluation.

Contenu de la formation :

Réglementation, droits, devoirs, et responsabilités :

- ▶ Le cadre législatif et réglementaire.
- ▶ Les principes généraux de la prévention.

Le document unique.

Les interlocuteurs internes et externes :

- ▶ Médecin du travail.
- ▶ Contrôleur CRAM.
- ▶ Inspecteur du travail.
- ▶ Organisme de contrôle et vérification.
- ▶ CHSCT.

Méthodologie d'identification et d'évaluation des risques :

- ▶ Identifier les dangers, situations dangereuses, événement dangereux.
- ▶ Estimer le risque (gravité x probabilité).
- ▶ Evaluer le risque.

Les différents moyens de prévention des risques professionnels :

- ▶ La compréhension des situations à risques.
- ▶ Le choix des actions de prévention.
- ▶ Les propositions d'actions de prévention.
- ▶ Les pilotes.
- ▶ Etudes de cas pratiques en sous groupe (face à une situation liée à l'activité de chauffeur) : ½ journée.

Mise en situation : simulation d'un accident du travail.

Investigations par équipes.

Débriefing sur la mise en situation :

- ▶ Ce qu'il faut faire.
- ▶ Ce qu'il ne faut pas faire.

Agir au quotidien au niveau relationnel :

- ▶ Être acteur de prévention pour soi et pour les autres.
- ▶ Développer un comportement citoyen (l'alerte citoyenne) :
 - Valoriser les bonnes pratiques.
 - Notions de comportement assertif.
 - Les comportements affirmatifs : les positions de vie.

Méthodes d'intervention :

Apports méthodologiques.

Mises en situation.

Être acteur de
prévention

PREV03

Assistant de prévention en Santé et Sécurité au Travail

Programme de formation

Public concerné :

Toute personne en charge de la Santé-Sécurité au travail et nouvellement nommé, manager opérationnel devant prendre en charge la fonction Santé-Sécurité...

Objectifs :

Acquérir les notions fondamentales de la santé et de la sécurité au travail.
Définir les missions, le positionnement et les exigences en lien avec la mission d'assistant de prévention.
Maîtriser les moyens nécessaires à l'exercice de l'activité.
Participer à la démarche de l'évaluation et de management des risques et à sa transcription dans le document unique.
Adapter les outils et les méthodes de communication aux situations et aux acteurs.

Contenu de la formation :

Cadre juridique et institutionnel de la santé et de la sécurité au travail :

- ▶ Les dernières évolutions des politiques publiques de prévention.
- ▶ Les sources législatives et réglementaires applicables en matière de santé et sécurité au travail.
- ▶ Le Code du travail et les textes fondamentaux.
- ▶ La politique de prévention de son service ou de son établissement.
- ▶ Les niveaux de responsabilités pénales en matière de santé et de sécurité.
- ▶ Le Droit de Retrait.
- ▶ Recevoir une délégation de pouvoir.

Rôle et Mission de l'assistant :

- ▶ Assister et conseiller dans le cadre de la mise en oeuvre de la réglementation en matière de protection de la santé et de la sécurité au travail.
- ▶ Repérer les enjeux d'une lettre de cadrage.
- ▶ Identifier le champ d'intervention (les risques au travail).
- ▶ Analyser les incidents et les non conformités.
- ▶ Participer à la rédaction des actions correctives et actions préventives pour éviter l'accident.
- ▶ Établir un diagnostic et par la suite un plan d'action.
- ▶ Appréhender les éléments de son activité : observation, analyse, diagnostic, proposition, conseil, impulsion.
- ▶ Participer à l'élaboration du plan et programme annuel de prévention.
- ▶ Savoir faire vivre le réseau et aider les autres assistants de prévention dans leur pratique professionnelle.
- ▶ Promouvoir la culture de la santé et de la sécurité au travail.
- ▶ Veiller à la bonne tenue et à l'exploitation des registres hygiène et sécurité.
- ▶ Rendre compte de son activité et être force de propositions.

Les acteurs de la Prévention et de la Santé-Sécurité au travail :

- ▶ Les Acteurs :
 - Le CHSCT, les Délégués du personnel, le CE.
 - Le médecin du travail/CARSAT/Inspecteur du travail.
 - Obligations, rôles, fonctions.
 - Prendre en compte la jurisprudence.
- ▶ Les obligations SST :
 - Risques particuliers réglementaires.
 - Les accidents du travail et les maladies professionnelles.
 - Repérer la réglementation applicable à son activité.

Les Principes de la Prévention :

*Assistant de
prévention en Santé et
Sécurité au Travail*

PREV09

Assistant de prévention en Santé et Sécurité au Travail

Programme de formation

(suite)

- ▶ Les Référentiels santé - sécurité.
 - Les exigences des référentiels OHSAS 18001, ILO-OSH.
 - Les grands enjeux...
 - Principes et différences.
- ▶ La politique Santé Sécurité au Travail :
 - Les axes en matière de prévention, de protection et d'organisation.

Identification et évaluation des risques :

- ▶ Connaître les différents types de risques (y compris psychosociaux).
- ▶ Principe d'Évaluation des risques.
- ▶ Le Document Unique : identification des dangers, évaluation des risques, analyse des risques, formalisation des résultats et mise à jour.

Méthodes et les outils d'intervention :

- ▶ Analyser les situations de travail.
- ▶ Analyser les causes des accidents du travail et des maladies professionnelles.
- ▶ Identifier les situations de danger grave et imminent.
- ▶ Mettre en oeuvre les préconisations réglementaires (intervention de secours, prévention incendie, etc.).

Les actions opérationnelles :

- ▶ Maîtriser les procédés et les modifications.
- ▶ Veiller à l'application des consignes.
- ▶ Valoriser les bonnes pratiques, choisir les équipements de protection.
- ▶ Les réactions aux situations d'urgence.
- ▶ Le Suivi des contrôles réglementaires :
 - Contrôles opérationnels et fonctionnels : évaluer et améliorer les performances.
 - Mesures, matériels et métrologie.

Communication écrite et orale, animation de réseau et veille documentaire :

- ▶ Rédiger une consigne, une affiche, une fiche de risque, un rapport d'activité.
- ▶ Dialoguer avec les différents acteurs.
- ▶ Animer une séquence de information.
- ▶ Assurer la veille documentaire.

Méthodes d'intervention :

Apports théoriques.
Échanges.
Études de cas.
Exercices d'application.

*Assistant de
prévention en Santé et
Sécurité au Travail*

PREV09

Programme de formation

Public concerné :

Toute personne désignée par son employeur pour assurer la mission de salarié désigné compétent en matière de santé et sécurité au travail.

Objectifs :

Conseiller et accompagner l'employeur dans l'élaboration et la mise en oeuvre d'une démarche de prévention des risques professionnels, en s'appuyant sur les valeurs essentielles et les bonnes pratiques de l'assurance maladie risques professionnels/INRS.

Contenu de la formation :

Rappel des connaissances de base en prévention des risques professionnels :

- ▶ Rappel des notions de danger, risque.
- ▶ Modélisation chronologique de l'accident du travail.
- ▶ Modélisation chronologique de la maladie professionnelle.

Conseiller l'employeur dans le choix et la mise en oeuvre d'une démarche de prévention des risques professionnels :

- ▶ Situer l'établissement au regard de la prévention des risques
 - Identifier les différents enjeux : humains, juridiques, économiques.
 - Comparer la situation de l'établissement par rapport au secteur d'activité
- ▶ Justifier de l'intérêt de la prévention pour l'établissement.
- ▶ Apprécier la démarche de prévention des risques professionnels de l'établissement :
 - Identifier le niveau d'organisation de la prévention dans son établissement.
 - Formuler les écarts existant entre l'organisation de la prévention de son
 - Identifier les indicateurs de prévention utiles à l'engagement du chef
 - Argumenter sur l'intérêt d'améliorer et/ou mettre en place une démarche de
- ▶ Repérer les risques d'atteinte à la santé des salariés.
 - Identifier les facteurs de risques d'atteinte à la santé des salariés, dans une
 - Repérer les risques à partir des atteintes à la santé possible (a priori).
 - Repérer les risques à partir des atteintes à la santé ayant déjà eu lieu
 - Recueillir de l'information à partir des situations de travail réelles des
 - Formaliser les données recueillies.

Contribuer à la mise à jour des documents utiles à l'EVRP :

- ▶ Formaliser les éléments recueillis dans un objectif de mise à jour.
- ▶ Proposer des mesures de prévention et suivre la mise en oeuvre du plan d'actions de prévention.
- ▶ Identifier les mesures de prévention à partir de l'évaluation a priori des risques et d'une démarche a posteriori.
- ▶ Proposer des pistes d'amélioration visant à supprimer/diminuer les risques identifiés en tenant compte des Principes Généraux de Prévention : les critères de choix d'une mesure de prévention, les principes généraux de prévention.
- ▶ Proposer un plan d'action de prévention.
- ▶ Assurer, à son niveau de responsabilité, la mise en oeuvre des mesures retenues : mettre en place un dispositif de suivi de l'efficacité des mesures mises en oeuvre.

Articuler ces actions avec les autres intervenants internes et externes de l'établissement :

- ▶ Situer son rôle parmi les acteurs en santé sécurité au travail.

*Formation Salarié
Désigné Compétent*

PREV25

Programme de formation

(suite)

- Identifier les acteurs en Santé et Sécurité au Travail internes et externes.
- Identifier son rôle en tant que salarié désigné compétent.
- Savoir solliciter et travailler avec les acteurs internes et externes en fonction
- ▶ Rechercher et exploiter les informations internes et externes à l'établissement pouvant être utilisées.
- ▶ Identifier les sources d'information internes et externes.
- ▶ Exploiter les données issues des recherches.
- ▶ Échanger avec d'autres interlocuteurs de l'établissement sur la problématique Santé et Sécurité au Travail.
- ▶ Repérer les niveaux de participation et animer les contributions de tous les acteurs de l'entreprise (achats, service du personnel, méthodes, encadrement...) pour la démarche de prévention.

Méthodes d'intervention :

Apports de contenus conceptuels et méthodologiques.

Études de cas.

Échanges avec le groupe et réponses aux questions.

Illustrations et exercices d'application.

*Formation Salarié
Désigné Compétent*

PREV25

Programme de formation

Public concerné :

Toute personne désireuse de comprendre les rôles de chacun dans le cadre de la Sécurité au travail.

Objectifs :

Mieux comprendre les rôles et responsabilités des différents acteurs de la Santé et Sécurité au travail.

Contenu de la formation :

L'employeur :

- ▶ Le cadre légal : Réglementations et législations.
- ▶ Les obligations:
 - Applications des dispositions légales sur la sécurité au travail.
 - Les mesures préventives et correctives.
 - Établissement d'un règlement intérieur.
 - Définition de programmes d'actions formation à la Sécurité.

Les salariés (leurs droits) :

- ▶ Formation à la sécurité du travail, générale ou spécifiques.
- ▶ Suivi médical.
- ▶ Expression écrite directe ou collectives sur les conditions de travail.
- ▶ Alerte et retrait.

Les services de santé au travail (les missions) :

- ▶ Analyses des situations et postes de travail.
- ▶ Conseils aux salariés et aux employeurs.
- ▶ Suivi médical de l'état de santé et contrôle des aptitudes des salariés à leur travail.

Les Instances représentatives du personnel :

- ▶ CHSCT et DP.
- ▶ Suivi de l'application des règles relatives à la protection des salariés.
- ▶ Analyses des risques professionnels et conditions de travail.
- ▶ Dialogue et formulation de propositions.

Méthodes d'intervention :

Apports théorique.
Exercices.

*Les acteurs de la santé
et sécurité au travail*

PREV12

Prévention des risques professionnels : Sécurité des Biens et des Personnes

Programme de formation

Public concerné :

Responsable concerné par la prévention des risques au sein de l'entreprise.

Objectifs :

Acquérir une méthodologie pour la prévention des risques.

Comprendre les situations à risques.

Mettre en oeuvre un plan de prévention.

Analyser a posteriori : étudier les accidents et incidents.

Diminuer les dysfonctionnements et améliorer la sécurité et la santé au travail.

Contenu de la formation :

Cadre législatif, cadre réglementaire, obligations et organisations pour les entreprises.

Les principes généraux de la prévention.

Méthodologie d'identification et d'évaluation des risques :

- ▶ Identifier les dangers, les situations dangereuses, l'évènement dangereux.
- ▶ Estimer le risque (gravité x probabilité), évaluer le risque.

Prévention des risques professionnels :

- ▶ La compréhension des situations à risques.
- ▶ Le choix des actions de prévention.
- ▶ Les propositions d'actions de prévention.
- ▶ La mise en oeuvre d'un plan de prévention.

L'arbre des causes, le diagramme des causes à effets :

- ▶ L'étude des accidents et incidents, identification des dysfonctionnements.
- ▶ Recueillir les informations, les organiser.
- ▶ Choisir les mesures de prévention.

Etude de situations dangereuses :

- ▶ Ce qu'il faut faire.
- ▶ Ce qu'il ne faut pas faire.

Méthodes d'intervention :

Apports méthodologiques.

Exercices.

*Prévention des risques
professionnels : Sécurité
des Biens et des Personnes*

PREV01

Programme de formation

Public concerné :

Personnel, responsable, ingénieur qualité en charge de la réalisation du Document Unique.

Objectifs :

Savoir élaborer le Document Unique des risques professionnels.

Contenu de la formation :

Les registres et rapports de vérification.

Les affichages obligatoires.

Par atelier, poste de travail, unité :

- ▶ Méthodologie d'identification et d'évaluation des risques :
 - Identifier les dangers, les situations dangereuses, l'évènement dangereux.
 - Estimer le risque (gravité x probabilité), évaluer le risque.
- ▶ Analyser les risques et compréhension des situations à risques.
- ▶ Se prononcer sur l'exposition des salariés à ces dangers.
- ▶ Hiérarchiser les risques pour définir les priorités.
- ▶ L'arbre des causes, le diagramme des causes à effets :
 - L'étude des accidents et incidents, identification des dysfonctionnements.
 - Recueillir les informations, les organiser.
 - Choisir les mesures de prévention.
- ▶ Identifier les mesures de prévention existantes.
- ▶ Programme d'actions de prévention.

Méthodes d'intervention :

Apports théoriques.
Exercices pratiques.

Le document unique

PREV06

PRAP : Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (Gestes et Postures)

Programme de formation

Public concerné :

Tout salariés amené à participer à la prévention au sein de son entreprise ou de son établissement.

Objectifs :

Caractériser l'activité physique dans sa situation de travail.

Situer l'importance des atteintes à la santé (AT/MP) liées à l'activité physique professionnelle et les enjeux humains et économiques pour le personnel et l'établissement.

Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain.

Détecter les risques d'atteintes à sa santé et de les mettre en lien avec les éléments déterminant son activité physique.

Proposer les améliorations de sa situation de travail à partir des déterminants identifiés, de participer à leur mise en oeuvre et à leur évaluation.

Contenu de la formation :

Présentation :

- ▶ De la démarche PRAP et des objectifs de la formation.
- ▶ Les activités physiques dans l'activité de travail.
- ▶ Éléments statistiques et enjeux liés à la santé.
- ▶ Notions d'anatomie, physiologie et pathologie de l'appareil locomoteur.

Appréciation du poste de travail :

- ▶ Évaluation des situations.
- ▶ Identification des déterminants des activités physiques correspondantes.
- ▶ Écoute des remarques des opérateurs.
- ▶ Prise de conscience des éléments contraignant de la situation de travail.

Aménagement des postes de travail :

- ▶ Mise en commun des analyses de situations de travail.
- ▶ Rappel des principes généraux de prévention.
- ▶ Principes de base d'aménagement dimensionnel des postes de travail.

Principes généraux de manutention :

- ▶ Démonstration du geste type en manutention de charge.
- ▶ Principes d'économie d'effort.
- ▶ Principes de sécurité physique.
- ▶ Entraînement aux gestes types.

Application au poste de travail :

- ▶ Identification des pistes d'amélioration des situations de travail.
- ▶ Mise en forme des propositions.
- ▶ Synthèse, bilan et évaluation de la formation.
- ▶ Remise de la documentation.

Méthodes d'intervention :

Après l'acquisition des apports théoriques de base, apprendre à porter et à protéger sa charge manipulée en reprenant les situations professionnelles des participants.

*PRAP : Prévention des
Risques liés à l'Activité
Physique (Gestes et
Postures)*

PREV04

Prévenir les TMS : Troubles Musculo-Squelettiques

Programme de formation

Public concerné :

Tout public susceptible d'être atteint de TMS.

Toute personne ayant des responsabilités en matière de santé, sécurité, de production, de méthodes ou gestion de ressources humaines.

Objectifs :

Comprendre les mécanismes des Troubles Musculo- Squelettiques.

Identifier les facteurs de risques des TMS.

Poser le diagnostic.

Initier des actions de corrections et de prévention.

Contenu de la formation :

Définition et rappel anatomique et pathologique.

Données statistiques des différents indicateurs sur les maladies professionnelles.

Notion de multi-factorialité.

Les mécanismes d'apparition des TMS.

Les différents facteurs :

- ▶ Biomécaniques.
- ▶ Organisationnels.
- ▶ Psychosociaux.

Les déterminants des facteurs de risque.

L'intervention ergonomique.

La démarche de prévention.

Méthodes d'intervention :

Mise en application des acquis.

Etude de cas.

Alternance d'apports de connaissance et de travail en sous groupe.

*Prévenir les TMS :
Troubles
Musculo-Squelettiques*

PREV13

Connaître et prévenir les Grandes Pathologies Professionnelles

Programme de formation

Public concerné :

Tout salarié de l'entreprise.

Objectifs :

Identifier et comprendre les facteurs de risque de pathologies professionnelles.

Connaître les obligations de prévention en santé au travail.

Situer l'entreprise au niveau des maladies professionnelles.

Être force de proposition pour la mise en place d'une démarche de prévention santé.

Contenu de la formation :

Connaître les pathologies professionnelles :

- ▶ Définitions : maladies, maladies professionnelles.
- ▶ Connaissance du tableau des maladies professionnelles.
- ▶ Statistiques générales, statistiques par branches professionnelles.
- ▶ Situation dans l'entreprise : documents et chiffres.
- ▶ Démarche de reconnaissance.
- ▶ Conservation des dossiers de médecine du travail.

Comprendre les facteurs de risque et les conséquences pour les salariés :

- ▶ Facteurs intrinsèques : indissociables de l'individu.
- ▶ Facteurs extrinsèques : extérieurs en relation à l'individu.
- ▶ Réactions sur l'individu.
- ▶ Les risques de pathologies professionnelles :
 - Temps : durée, gestion, organisation, autonomie, horaires, travail posté, travail de nuit.
 - Espace et distances : au poste en liaison avec les tâches.
 - Ambiances de travail : sonores, lumineuses, thermiques.
 - Exposition chimique : produits, émanations.
 - Charge de travail : charge physique, posture, gestes répétitifs, charge mentale.
 - Relations interpersonnelles.
- ▶ Mise en évidence des risques :
 - Risques physiques.
 - Risques chimiques.
 - Risques biologiques.
 - Risques psychosociaux.
- ▶ Approche ergonomique appliquée :
 - Exercices d'analyse sur des cas concrets.
 - Comment agir dans l'entreprise.
 - Agir ensemble dans l'entreprise.
 - Pluridisciplinarité et complémentarité pour manager en prévention santé.

Savoir conseiller pour bien appliquer les textes concernant la santé au travail :

- ▶ Définition de la santé.
- ▶ Réflexions concernant la santé au travail.
- ▶ Approche des différents textes, codes, normes, recommandations.
- ▶ Évaluation de situation.

Méthodes d'intervention :

Apports Théoriques,

Études de cas, analyses de situations.

*Connaître et prévenir
les Grandes Pathologies
Professionnelles*

PREV11

Programme de formation

Public concerné :

Toute personnes souhaitant améliorer ses connaissances et appréhender le principe de pénibilité au travail.

Objectifs :

Définir la pénibilité.

Reconnaître les causes probables et ses manifestations.

Mieux comprendre les conséquences du vieillissement physiologique et la part due au travail.

Détecter la pénibilité liée au travail à partir d'indicateurs subjectifs et objectifs et d'analyse des situations de travail.

Mettre en oeuvre une démarche d'analyse et de prévention.

Contenu de la formation :

Définitions de la pénibilité sous ses différents aspects :

- ▶ Représentation personnelle.
- ▶ Sémantique.
- ▶ Juridique et social.
- ▶ Professionnel.
- ▶ Médical.
- ▶ Psychologique.

Les différentes formes d'expression de la pénibilité :

- ▶ Sur le plan physique : fatigue, incapacité, invalidité, baisse d'efficacité gestuelle.
- ▶ Sur le plan psychologique : dépression, signes de stress.
- ▶ Sur le plan cognitif : baisse de la motivation.
- ▶ Sur le plan social : altération des relations sociales.

La pénibilité :

- ▶ Ressentie : signes physiques et émotionnels.
- ▶ Perçue : Subjectivité liée au regard extérieur, connaissance, expérience...
- ▶ Réelle : Pénibilité reconnue à partir des études scientifiques et que certaines conditions de travail favorisent.

Les causes probables du vieillissement lié au travail :

- ▶ Professionnelles : organisation de la tâche, conditions de travail, ergonomie, charge physique et mentale de travail, horaires atypiques...
- ▶ Personnelles : état de santé, âge, sexe, caractéristiques anthropométriques...
- ▶ Facteur favorisant : temps d'exposition.

Conséquences du vieillissement pour les salariés.

Diagnostiquer :

- ▶ Étudier les structures d'âge de l'entreprise.
- ▶ Rechercher l'usure professionnelle.
- ▶ Analyser les situations de travail : repérer les contraintes et moyens pour y faire face.
- ▶ Grille d'analyse des situations de pénibilité :
 - Grille de l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS) et de l'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ANACT).
 - Critères : compétences, motivations, conditions de travail.

Agir :

- ▶ Démarche de prévention de la pénibilité.
- ▶ Agir sur les situations de travail.
- ▶ Développer et valoriser les compétences.

La Pénibilité au Travail

PREV10

(suite)

- Manager en tenant compte de la spécificité des seniors.

La Pénibilité au Travail

Méthodes d'intervention :

Apports Théoriques,
Études de Cas.

*La Pénibilité au
Travail*

PREV10

Programme de formation

Public concerné :

Toute personne ayant un poste où la sécurité a un rôle important.

Objectifs :

Connaître les obligations de l'entreprise en matière de sécurité.

Identifier les risques de responsabilité et les sanctions pesant sur les différents acteurs de la sécurité.

Rédiger au mieux vos contrats avec les prestataires de sécurité et savoir rédiger une délégation de pouvoirs.

Contenu de la formation :

Mener un audit juridique de la sécurité : les points essentiels à contrôler.

- ▶ Évaluation du risque pénal.
- ▶ Qui est visé ?
- ▶ Comment le prévenir ?
- ▶ Biens matériels et immatériels de l'entreprise : quels risques respectifs ? (site web, bases de données, secret d'affaires...).
- ▶ Quels biens protéger ?
- ▶ De quels risques ?
- ▶ Quels types de mesures mettre en place ?
- ▶ Quelle protection juridique concernant les techniques de contrôle d'accès, de vidéosurveillance, de télésurveillance ?
- ▶ Sécurité contractuelle : comment rédiger au mieux les contrats avec vos prestataires ?
- ▶ Définition et implications juridiques de l'obligation de moyens et de résultats.
- ▶ Comment prévenir contractuellement les litiges, les risques de mise en jeu des responsabilités ?
- ▶ Comment se protéger du délit de marchandage et du prêt illicite de main-d'oeuvre ?

Responsabilités et sanctions : quels enjeux ?

- ▶ Quels sont les différents niveaux de risque ?
- ▶ Sur quels fondements la responsabilité peut-elle être recherchée ?
- ▶ Quelles sont les infractions le plus fréquemment poursuivies ?
- ▶ Quelles sont les sanctions prononcées ?
- ▶ Quels sont les acteurs les plus exposés ?
- ▶ Quels risques pèsent sur le chargé de sécurité ?
- ▶ Directeur d'établissement, hiérarchie, équipe sécurité : quels partages de responsabilités peuvent s'opérer ?
- ▶ Quel partage de responsabilités entre donneur d'ordre et sous-traitant ?
- ▶ Pratique de la délégation de pouvoirs : effets et limites.
- ▶ Quelle est la nature juridique de la délégation de pouvoirs ?
- ▶ Quelles précautions lors du choix du délégataire ?
- ▶ Quels pouvoirs déléguer en matière de sécurité ?
- ▶ Comment rédiger une délégation de pouvoirs imparable ?
- ▶ Dans quelle mesure la délégation de pouvoirs protège-t-elle le dirigeant ?
- ▶ Exonération totale ou partielle : dans quels domaines est-elle inefficace ?
- ▶ Le délégant peut-il être poursuivi comme complice du délégataire ?

Méthodes d'intervention :

Apports théoriques.

Exercices pratiques.

Auditez vos risques en entreprise

PREV05

Risque Chimique et étiquetages des produits chimiques REACH : Niveau 1

Programme de formation

Public concerné :

Toute personne en contact avec des produits chimiques tant au niveau de la manipulation, utilisation ou stockage.

Objectifs :

Identifier, prévenir et définir les risques liés à l'utilisation et gestion des produits chimiques.

Contenu de la formation :

Les Risques Chimiques :

- ▶ Terminologie.
- ▶ Les agents chimiques dangereux.
- ▶ Identifier les agents chimiques.
- ▶ La réglementation relative aux risques et sa mise en oeuvre.
- ▶ Les Accidents du travail et les Maladies professionnelles liées aux risques chimiques.
- ▶ Les mesures de prévention du risque chimique.

Étiquetage Reach :

- ▶ La liste des dangers physiques et pour la santé.
- ▶ Les pictogrammes des étiquettes.
- ▶ Les modifications des fiches de données sécurité FDS.
- ▶ Étiquetage des produits purs.
- ▶ Les produits mélangés.

Validation des connaissances et bilan du stage.

Méthodes d'intervention :

Exercices
Apport théorique et pratique.

*Risque Chimique et
étiquetages des produits
chimiques REACH :
Niveau 1*

PREV17

Risque Chimique et réglementation liés aux produits chimiques : Niveau 2

Programme de formation

Public concerné :

Pré-requis : Avoir suivi la formation Risque Chimique : Niveau 1.
Personne de l'Encadrement Technique ou de Chantier.

Objectifs :

Comprendre les rôles et responsabilités dans le cadre de la sécurité du travail et de la protection de l'environnement en tant que prestataire extérieur.
Décrire et transmettre à des collaborateurs les risques présentés par les produits chimiques et leurs installations.
Décrire les risques induits par la présence simultanée de plusieurs entreprises.
Connaître, appliquer et faire appliquer les règlements, les procédures d'intervention et les conduites à tenir en cas d'incidents notables et accidents.

Contenu de la formation :

Contexte et enjeux de la sécurité en matière de Risque Chimique :

- ▶ Le mécanisme de l'accident.
- ▶ Les causes profondes des accidents : les sources de danger.
- ▶ Le risque : fréquence, gravité, exposition de l'homme aux dangers.

Les accidents du travail :

- ▶ Les responsabilités.
- ▶ La réglementation autour des risques : la loi 91-1414 du 31/12/1991 et ses principes généraux.
- ▶ Les acteurs de la prévention et leurs rôles.

Mission sur site chimique :

- ▶ Avant le démarrage des travaux.
- ▶ Au démarrage du chantier.
- ▶ Pendant les travaux.
- ▶ L'échange d'informations : un facteur de qualité.
- ▶ Conduite à tenir en cas de modification de la situation de travail.

La prévention face aux risques:

- ▶ La prévention : organisation lors des interventions.
- ▶ Fonctionnement du décret du 20/02/1992 et de l'arrêté du 19/03/1993.
- ▶ La loi du 30/07/2003 et le contexte des sites Seveso.
- ▶ Le plan de prévention : outil d'analyse évolutif.
- ▶ L'autorisation de travail et les autorisations particulières.
- ▶ Les Conduites à tenir.

Contrôle des connaissances et correction.

Méthodes d'intervention :

Apports Théoriques.
Exercices Pratiques.

Certificat de fin de stage : Un test de contrôle des connaissances est effectué en fin de stage et une attestation par personne est délivrée à l'entreprise en cas de réussite au test.

*Risque Chimique et
réglementation liés aux
produits chimiques :
Niveau 2*

PREV16

Stockage et entreposage de produits toxiques : auditez et prévenez vos risques

Programme de formation

Public concerné :

Toute personne ayant un poste où la sécurité a un rôle important.

Objectifs :

Déterminer les principales sources de risque et causes d'accidents.
Disposer de mesures efficaces de prévention et de protection.
Prévenir la mise en jeu de la responsabilité civile et pénale de l'entreprise et de ses dirigeants.

Contenu de la formation :

Accidentologie : quelle analyse des causes et effets ?

- ▶ Qu'est-ce qu'un produit toxique ?
- ▶ Quelles sont les principales causes d'accidents liés au stockage ?
- ▶ Quels produits sont concernés ?

Quelles sont vos obligations ?

- ▶ Législation « installations classées ».
- ▶ Quelles sont les dispositions applicables au stockage ?
- ▶ Quelle réglementation est propre aux entrepôts ?
- ▶ Impact de la directive SEVESO II.
- ▶ « Établissements à risque » et « à haut risque » : quelles distinctions ?
- ▶ Quelles conséquences en matière de management et d'organisation de la sécurité ?
- ▶ Quelles contraintes en matière d'étiquetage ?
- ▶ Périmètre de danger : dimensionnement et interprétations.
- ▶ Quelles responsabilités civiles et pénales ?
- ▶ Les infractions et leurs sanctions.
- ▶ La maîtrise du mécanisme de la délégation de pouvoirs.
- ▶ Comment assurer les risques de pollution ?

Comment rédiger votre étude de danger ?

- ▶ Identifiez les objectifs.

Quels dangers faut-il prendre en compte ?

- ▶ Internes, externes ; possibles, probables ?
- ▶ Comment évaluer leurs impacts ?
- ▶ Comment présenter les mesures de prévention ?
- ▶ Comment intégrer le facteur humain ?
- ▶ Comment recenser les moyens d'intervention ?

Quelle prévention et protection en matière de stockage ?

- ▶ La prévention dans la conception des stockages et entrepôts.
- ▶ Quelles mesures techniques lors de la construction ?
- ▶ Quelles mesures de protection ?
- ▶ Organisation : que mettre en place ?
- ▶ Solutions techniques : comment opérer le bon choix ?
- ▶ Dispositif des rideaux d'eau.
- ▶ Protections contre les incendies ou contre le risque de foudre.

Méthodes d'intervention :

Apports théoriques.
Exercices pratiques.

*Stockage et entreposage
de produits toxiques :
auditez et prévenez vos
risques*

PREV02

Programme de formation

Public concerné :

Toute personne qui souhaite approfondir ses connaissances sur la gestion des déchets.

Objectifs :

- Maîtriser la réglementation applicable aux déchets.
- Prévenir les risques liés aux déchets et assurer une gestion écologiquement acceptable.
- Comprendre le schéma de prise en charge et de traitement des déchets en France.

Contenu de la formation :

Le contexte réglementaire des déchets :

- ▶ Réglementation française et européenne.
- ▶ Obligation pour le producteur/détenteur de déchets : prévention, valorisation, tri, transparence, responsabilité.
- ▶ Perspectives réglementaires et économiques dans la gestion des déchets.

Le contrôle des circuits de distribution des déchets dans l'entreprise cliente :

- ▶ Le recensement des produits et matières premières.
- ▶ L'état des lieux des déchets.
- ▶ Synthèse des modes d'élimination.
- ▶ Le choix des filières de traitement.

Classification et contrôle des circuits de traitement des déchets dans

- ▶ Définition et nomenclature des déchets : DND, DIB, DID, DD, etc.
- ▶ Savoir identifier la rubrique de classement d'un déchet : Liste des secteurs de la nomenclature.
- ▶ Identifier et maîtriser les obligations documentaires.
- ▶ Le bordereau de suivi des déchets (BSD, BSDD ou BSDI).

A l'initiative du "collecteur".

A l'initiative du "transformateur".

A l'initiative du "producteur".

Le registre.

La déclaration annuelle à l'administration.

Méthodes d'intervention :

Apports Théoriques.
Questionnement.
Études de cas.

*Optimiser la Gestion
des Déchets*

PREV24

Risque Atex et Prévention des risques liés aux gaz

Programme de formation

Public concerné :

Toute personne en contact avec les installations de gaz sous pression.

Objectifs :

Évaluer et intervenir sur des équipements en toute sécurité.

Identifier et évaluer les risques.

Respecter et appliquer les procédures d'intervention et les conduites à tenir en cas d'incidents graves et d'accidents.

Contenu de la formation :

Introduction et généralités liées au Gaz :

- ▶ Le risque ATEX.
- ▶ Les atmosphères explosives.
- ▶ Les directives ATEX.
- ▶ Classifications des espaces dangereux.

Préventions des risques liés à la nature du gaz :

- ▶ La nature des gaz.
- ▶ Les 03 types de gaz.
- ▶ Conditions d'explosion.

Prévention des risques liés aux modes de conditionnements des gaz :

- ▶ Conformité et Législation.
- ▶ Lutte contre l'incendie.
- ▶ Signalisation.
- ▶ Couleurs conventionnelles des Ogives : gaz simple et mélangés.

Prévention des risques liés à la mise en oeuvre des gaz :

- ▶ Normes NF- EN 1089-3.

Applications de la réglementation.

Méthodes d'intervention :

Exercices

Mise en situations.

Apport théoriques.

Validation des compétences acquises.

Certificat de fin de stage : Un test de contrôle des connaissances est effectué en fin de stage et une attestation par personne est délivrée à l'entreprise en cas de réussite au test.

*Risque Atex et
Prévention des risques
liés aux gaz*

PREV15

Programme de formation

Public concerné :

Toute personne en contact avec les installations de gaz sous pression.

Objectifs :

Évaluer et intervenir sur des équipements en toute sécurité.

Identifier et évaluer les risques

Contenu de la formation :

Introduction et Généralités sur le gaz.

Prévention des risques liés à la nature du gaz.

Prévention des risques liés aux modes de conditionnements des gaz.

Prévention des risques liés à la mise en oeuvre du gaz.

Visite des installations.

Méthodes d'intervention :

Exercices

Mise en situations

Apport théoriques.

*Préventions des risques
liés aux gaz*

PREV08

Programme de formation

Public concerné :

Toute personne de l'entreprise désirant parfaire sa connaissance du risque incendie.

Objectifs :

Sensibiliser le personnel de l'entreprise au risque incendie et à la conservation de l'outil de travail.

Connaître les bonnes pratiques en cas d'alarme.

Familiariser le personnel à l'utilisation d'extincteurs.

Acquérir les comportements adaptés en cas de départ de feu.

Apprendre la maîtrise d'un feu naissant en évitant les gestes maladroits.

Comprendre les principes de la manipulation des moyens de secours et d'extinction adaptés.

Etre capable de transmettre une alarme depuis son poste de travail et savoir réaliser la mise en sécurité incendie de son poste de travail.

Contenu de la formation :

Les principes fondamentaux de l'incendie :

- ▶ Généralité sur la combustion et la propagation.
- ▶ Les origines d'un incendie et ses conséquences.
- ▶ Connaissance des moyens de détection.
- ▶ Les départs de feu et le risque de propagation sur le poste de travail.
- ▶ Les mesures essentielles de prévention à adopter sur votre poste de travail.
- ▶ L'importance de connaître l'emplacement des moyens de secours de votre Établissement.
- ▶ Le comportement humain face au feu.

Qu'est-ce que la sécurité incendie ?

- ▶ Les locaux à risques.
- ▶ Les moyens de secours.
- ▶ Les classes de feux.
- ▶ Les causes d'incendie.
- ▶ Les consignes et les procédures de sécurité (incendie, évacuation).

Transmettre l'alarme depuis son poste de travail :

- ▶ Les moyens matériels.
- ▶ Transmettre une alarme par téléphone (exercice pratique avec mise en situation).
- ▶ Exercices pratiques de transmission de l'alarme.

Se protéger du départ de feu et des effets de l'incendie :

- ▶ Les Différents Types d'extincteurs (Savoir les reconnaître et connaître leurs spécificités, leurs performances).
- ▶ Comment utiliser un extincteur ? (Exercice pratique sans agent extincteur et sans armer les extincteurs au réel).
- ▶ Comment limiter la propagation du feu sur son poste de travail et comment se mettre en sécurité ?

Synthèse et bilan.

Méthodes d'intervention :

Apport théorique et débats et exposés avec supports.

Observation et manipulation du matériel de sécurisation.

*Sensibilisation du
personnel au risque
incendie*

PREV07

Programme de formation

Public concerné :

Toutes personnes de l'entreprise désirant parfaire son savoir faire et analyser en profondeur un Dossier Technique Amiante.

Objectifs :

Connaître les types de matériaux contenant de l'amiante pouvant être présents dans les ascenseurs.

Connaître les risques liés à l'amiante.

Connaître et savoir analyser les documents de repérage de l'amiante (DTA, repérage avant travaux ou avant démolition).

Pouvoir évaluer le risque lié à la présence d'amiante et savoir comment le réduire.

Savoir se protéger par rapport à l'amiante.

Contenu de la formation :

Le masque FFP3, la tenue type 5, les gants.

L'amiante :

- ▶ Qu'est ce que c'est, ces propriétés, historique.
- ▶ Dans quels types de matériaux trouve-t-on de l'amiante.
- ▶ Dans les ascenseurs, où en trouve-t-on ?

Quels sont les risques de l'amiante ?

- ▶ Voies de pénétration et conséquences sur la santé.

Comment réduire le risque amiante :

- ▶ Les principes généraux de prévention.
- ▶ Application au cas de l'amiante :
 - Réduire le risque.
 - Les moyens de protections collectifs.
 - Les équipements de protection individuels.
 - Le mode opératoire.

Quelles obligations pour les propriétaires ?

- ▶ Le repérage et les différents types de repérage.
- ▶ Qui peut faire un repérage ?
- ▶ Le déroulement d'un repérage amiante.
- ▶ La norme NFX 46-020.
- ▶ Les échantillons.
- ▶ Les matériaux recherchés en fonction du type de repérage.
- ▶ Le DTA.
- ▶ Les obligations de l'employeur vis-à-vis de l'amiante.
- ▶ Identifier et évaluer le risque et en informer les salariés.
- ▶ Mettre à disposition les équipements de protection adaptés.
- ▶ Le suivi médical.
- ▶ Cas des opérations de retrait.

Évaluer le risque amiante :

- ▶ Éléments déterminant du risque amiante.
- ▶ Méthode qualitative.
- ▶ Méthode quantitative (mesures d'empoussièrement).

Analyser un DTA en profondeur :

- ▶ Les Points Clés de Lecture du DTA :
 - Retour sur les éléments obligatoires dans un DTA.
 - Exercices pratiques de première visée d'un DTA.
- ▶ Bâtir un Process de Lecture Homogène :
 - Acquérir les bons réflexes.

*Savoir analyser un
dossier technique
Amiante*

PREV14

Programme de formation

(suite)

- Les informations à recenser pour ne rien négliger.
- Détailler les points noirs perçus (Erreurs, Dangers, Manquements).
- Filtrer le primordial pour obtenir une cartographie précise du document.
- Extraire les données à vérifier si nécessaire.
- Interpréter l'ensemble et définir des priorités (Transmission d'informations en Interne...).
- Validation des acquis : Par des exercices pratiques d'analyse point par point d'un DTA (Le formateur viendra avec des DTA erronés, des cas particuliers, des DTA complets ou partiels...).

Méthodes d'intervention :

Exposé interactif et étude de cas.

Exercices pratiques d'analyse de DTA notamment pour en montrer les limites et les erreurs possibles.

Exercices pratiques d'évaluation du risque amiante d'une opération.

Exercice pratique avec les équipements de protection individuels pour s'entraîner à les mettre et les retirer correctement.

*Savoir analyser un
dossier technique
Amiante*

PREV14

Programme de formation

Public concerné :

Toute personne qui souhaite se former aux gestes de prévention.

Objectifs :

- Faire acquérir à toute personne les capacités nécessaires pour concourir par son comportement à la sécurité civile, conformément aux dispositions des articles 4 et 5 de la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile.
- Etre capable d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours.

Contenu de la formation :

La protection :

L'alerte :

- Choisir le service d'urgence à contacter en fonction de la situation et à lui transmettre efficacement un message complet.

L'obstruction des voies aériennes par un corps étranger :

- Apprendre à identifier l'étouffement et à réaliser les gestes appropriés : claques dans le dos et méthode de Heimlich pour l'adulte, claques dans le dos adaptées (méthode de Mofenson) et méthode des compressions sternales pour le nourrisson.

Les hémorragies externes :

Les traumatismes :

- Effectuer le geste approprié pour éviter une aggravation: installation dans une position d'attente dans le cas d'une plaie grave, arroser une brûlure, ne pas mobiliser la victime en cas de suspicion d'atteinte à un os ou une articulation, faire un maintien tête si la victime se plaint du dos de la nuque ou du cou.

Le malaise :

- Repérer des signes de gravité et interroger la victime pour transmettre l'alerte au SAMU.

La perte de connaissance :

- Reconnaître l'inconscience et contrôler la respiration puis placer la victime en position latérale de sécurité.

L'arrêt cardiaque et la défibrillation :

- Effectuer une réanimation cardio-pulmonaire en utilisant, si possible, un défibrillateur automatisé externe.

Méthodes d'intervention :

Théorie.

Pratique.

Mises en situation.

*Prévention et Secours
Civiques de niveau 1 -
PSC1*

PREV18

Bruits et vibrations : Sensibilisation au Risque Auditif et Vibratoire en milieu de travail

Programme de formation

Public concerné :

Technicien et opérateur en poste dans un milieu de travail bruyant ou en charge des problèmes de bruit et vibrations dans l'entreprise.

Objectifs :

Exposés théoriques.

Études de cas et analyses de pratiques.

Contenu de la formation :

Les notions de base de l'acoustique.

Les effets du bruit sur la santé.

Techniques de mesure et d'analyse du bruit : exercices pratiques.

La réglementation en matière d'exposition au bruit.

Comment évaluer l'exposition sonore d'un employé selon la norme NF S31-084 ?

Modes de génération et de propagation du bruit.

Quels moyens mettre en oeuvre pour réduire le bruit ? Exemples de solutions.

Les matériaux et systèmes utilisés pour la réduction du bruit dans les ateliers.

Les critères de sélection des protections auditives individuelles.

Introduction aux vibrations et leurs effets sur l'homme.

La réglementation en matière d'exposition aux vibrations.

Les solutions de réduction de l'exposition aux vibrations.

Synthèse et bilan.

Méthodes d'intervention :

Assimiler les notions de base sur l'acoustique et les vibrations.

Respecter la réglementation liée à l'exposition des travailleurs aux bruits et vibrations.

Connaître les risques pour la santé liés à ces nuisances.

Acquérir les bases techniques pour réduire l'exposition des travailleurs.

*Bruits et vibrations :
Sensibilisation au Risque
Auditif et Vibratoire en
milieu de travail*

PREV19

Programme de formation

Public concerné :

Toute personne travaillant en station service.

Objectifs :

Maitriser la sécurité sur le site d'une station service.
Prévenir les risques d'incendie dans les stations-services.
Savoir identifier les dangers potentiels.
Exécuter les techniques d'extinction du feu de station.

Contenu de la formation :

Les enjeux de la sécurité en station-service :

- ▶ Les risques en station-service.
- ▶ Identification des risques.
- ▶ Analyse des causes.

Prévenir :

- ▶ Identifier les dangers et les sources d'incendie, les isoler, les supprimer.
- ▶ Les dangers des déchets délaissés (cartons, sacs en plastiques, bois, papier, pneus, etc.).
- ▶ Le comportement à adopter pour prévenir les risques.
- ▶ Les consignes de sécurité à appliquer et faire appliquer (téléphone portable, cigarette...).
- ▶ Les moyens de protection en station-service.
- ▶ Le rôle d'un EPI (Equipier de Première Intervention) dans une station-service.

Protéger et évacuer :

- ▶ Les règles à appliquer pour protéger, les personnes, les installations.
- ▶ Piloter une évacuation.
- ▶ Faciliter l'Intervention des professionnels.

Alerter :

- ▶ Alerter qui, comment.
- ▶ Message d'alerte.

Intervenir :

- ▶ Le triangle du feu.
- ▶ Les classes de feu.
- ▶ Les caractéristiques des feux d'hydrocarbures.
- ▶ Identifier le matériel de lutte adapté au type de feu.
- ▶ Les équipements pour lutter contre le feu.
- ▶ Réagir en cas d'incendie.
- ▶ Utilisation d'extincteur sur feu réel.
- ▶ Observations après intervention.

Risques spécifiques et questions diverses.

Méthodes d'intervention :

Apports Théoriques.
Exercices Pratiques.
Vidéos spécifiques d'extinction d'un feu de divers types.
Documentation de stage.
Attestation de stage.

Prévention des
Dangers en Station
Service

PREV20

Programme de formation

Public concerné :

Tous salariés opérateurs et agents des secteurs sanitaire et social, établissement de santé, de structures d'aides et de soins à la personne, maison de retraite, structure d'accueil de la petite enfance.

Pré-requis : Le participant doit être à jour de sa visite médicale auprès du médecin du travail.

Objectifs :

Contribuer à la suppression ou à la réduction des risques professionnels auxquels il est exposé.

Proposer des améliorations de ses différentes situations de travail et de la qualité de l'aide, des soins et de la sécurité des personnes à mobilité réduite.

Développer un comportement adapté en cas de dysfonctionnement, d'incident ou d'accident sur son lieu de travail.

Contenu de la formation :

Contribuer à la suppression ou à la réduction des risques professionnels auxquels il est exposé :

- ▶ La notion de situation de travail, de danger, de situation dangereuse, de risque, dommage dans le milieu professionnel.
- ▶ Les AT et les MP, les préjudices humains et économiques pour l'entreprise.
- ▶ Les principaux éléments de l'anatomie et de la physiologie de l'appareil locomoteur.
- ▶ Les atteintes de l'appareil locomoteur, lombalgies, TMS...
- ▶ Les différents facteurs de risques.

Proposer des améliorations de ses différentes situations de travail et de la qualité de l'aide, des soins et de la sécurité des personnes à mobilité réduite :

- ▶ La remontée des informations, aspects réglementaire et procédural, les différents acteurs impliqués dans la prévention.
- ▶ Les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort dans la manutention manuelles des personnes à mobilité réduite, approche des différentes aides techniques et de leur utilisation.

Développer un comportement adapté en cas de dysfonctionnement, d'incident ou d'accident sur son lieu de travail :

- ▶ Le domaine et les modalités d'intervention du Sauveteur Secouriste du Travail (SST).
- ▶ Les limites de la responsabilité du SST dans et hors de l'entreprise, l'obligation de porter secours.
- ▶ Les conduites à tenir face à une situation d'accident :
 - Protéger.
 - Examiner.
 - Faire alerter ou Alerter.
 - Secourir.

Moyens d'encadrement : Formateur certifié par la CARSAT Sud Est, organisme habilité par l'INRS.

Validation :

Méthodes d'intervention :

3 jours de formation en face-à-face (non consécutifs), soit 21 heures obligatoires, organisables en alternance avec des périodes d'expérimentation et d'application dans l'entreprise (pour un groupe allant de 4 à 10 participants).

Mises en situation professionnelle (réelles ou simulées) avec retours d'expériences.

Formation APS ASD

PREV21

La nouvelle réglementation sur le tri des 5 flux et sa mise en application dans votre entreprise

Programme de formation

Public concerné :

Toute entreprises souhaitant mettre en place le tri des 5 flux au sein de son établissement et mieux connaître la réglementation.

Objectifs :

Mieux comprendre la nouvelle réglementation des 5 flux et son application.
Mettre en place un tri de ses déchets adapté au fonctionnement de son entreprise.
Répertorier les actions techniques, organiser l'information et la sensibilisation du personnel aux bonnes pratiques.

Contenu de la formation :

Le contexte général de la gestion des déchets :

- ▶ Objectifs de la gestion des déchets.
- ▶ Catégories de déchets.
- ▶ Schéma des filières de traitement en France : compostage, tri et recyclage, incinération, centres de stockage.

Le contexte règlementaire des déchets :

- ▶ Présentation de la nouvelle réglementation.
- ▶ Acteurs intervenant dans la gestion des déchets :
 - rôle de la collectivité et des collecteurs privés dans la mise en place de la
 - présentation de l'e-guide des acteurs de la gestion des déchets en PACA.

Gestion des déchets : les points importants à penser dans sa gestion de déchets.

Identification des déchets concernés par la nouvelle réglementation.

Exercice pratique : réalisation d'un audit de son entreprise.

Élaboration d'un plan d'actions dans votre entreprise :

- ▶ Étapes à suivre.
- ▶ Quel équipement de tri pour quel déchet ?
- ▶ Comment réduire à la source sa production de déchets ?

Sensibilisation de ces collaborateurs :

- ▶ Information préalable et sensibilisation du public sur les conditions d'acceptation des déchets dans les contenants.
- ▶ Exemples d'actions de sensibilisation à mener au sein de son entreprise.
- ▶ Contenu, affichage.
- ▶ Questions et réponses à apporter aux collaborateurs pour faciliter et améliorer le tri.

Exercice pratique :

- ▶ Analyse de documents de communication, signalétiques.
- ▶ Élaboration d'un plan d'actions.

Méthodes d'intervention :

Questionnement, études de cas, exercices d'application et apports théoriques.

*La nouvelle réglementation
sur le tri des 5 flux et sa mise
en application dans votre
entreprise*

PREV22

Programme de formation

Public concerné :

Salariés réalisant des activités de mise en service et de maintenance, Professionnels du secteur de la réfrigération, de la climatisation et du conditionnement de l'air.

Prérequis :

Il est nécessaire de venir avec une tenue de travail adaptée et les équipements de protection individuelle.

Objectifs :

Approfondir les connaissances nécessaires à l'obtention de l'attestation d'aptitude de catégorie 1 et catégorie 2.

Connaitre la réglementation au niveau du contrôle d'étanchéité, la maintenance et l'entretien, la mise en service, la récupération des fluides des équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur.

Connaitre la réglementation liée au décret 2007-737 du 7 mai 2007, relatif aux fluides.

Être capable de vérifier une installation frigorifique dans le cadre d'un contrat de maintenance préventive, en respectant les procédures, les règles de sécurité, ainsi que la durée de mise en oeuvre.

Contenu de la formation :

Théorie :

- ▶ Point sur la réglementation (décret 2007-737, code de l'environnement R543) la couche d'ozone et l'effet de serre - les fluides frigorigènes et les huiles frigorigènes.
- ▶ Les matériels nécessaires pour la mise en oeuvre.
- ▶ Les opérations de transfert ou de changement de fluide.
- ▶ Le contrôle annuel d'étanchéité.
- ▶ Les documents obligatoires.
- ▶ Le carnet de suivi ou registre de l'équipement.
- ▶ Rappel sur les limites d'intervention dans le cadre d'un contrat de maintenance.
- ▶ La périodicité et les temps de réalisation du contrat.
- ▶ Les méthodes pour intervenir avec méthode et conformément aux procédures.
- ▶ Contrôler le bon fonctionnement d'une installation frigorifique.
- ▶ Établir un plan de maintenance.
- ▶ Étudier l'historique de l'installation.
- ▶ Étudier les conditions de fonctionnement.

Questionnaire portant sur :

- ▶ La thermodynamique élémentaire.
- ▶ Incidence des fluides frigorigènes sur l'environnement et réglementations correspondantes.
- ▶ Contrôles à effectuer préalablement à la mise en service, après une longue période d'interruption, un entretien, une réparation ou durant le fonctionnement
- ▶ Contrôles d'étanchéité.
- ▶ Gestion écologique du système et du fluide lors de l'installation, de l'entretien, de la réparation ou de la récupération.
- ▶ La mise en service et entretien d'un composant d'un circuit frigorifique.

Pratique :

- ▶ Réceptionner l'équipement frigorifique.
- ▶ Préparer la mise en service.
- ▶ Mettre en service.

*Maintenance préventive d'un
équipement frigorifique et
attestation de capacité Fluides
Frigorigènes (Cat 1 et 2)*

PREV23

*Maintenance préventive d'un équipement
frigorifique et attestation de capacité Fluides
Frigorigènes (Cat 1 et 2)*

(suite)

- ▶ Charger un équipement en fluide frigorigène.
- ▶ Contrôler le fonctionnement.
- ▶ Réaliser le contrôle d'étanchéité.
- ▶ Récupérer le fluide frigorigène d'un équipement frigorifique.
- ▶ Régler des organes de régulation et de sécurité.
- ▶ Renseigner les documents de suivi de l'équipement.

Maintenance préventive d'un équipement frigorifique et attestation de capacité Fluides Frigorigènes (Cat 1 et 2)

Méthodes d'intervention :

Apports théoriques,
Exercices pratiques.

Finalité : Attestation de fin de formation
(article L. 6353-1 duCode du travail)

*Maintenance préventive d'un
équipement frigorifique et
attestation de capacité Fluides
Frigorigènes (Cat 1 et 2)*

PREV23

Sécurité



Programme de formation

Public concerné :

Toute personne en contact avec le public et tout personnel désigné pour porter secours en cas d'accident.

Objectifs :

Être capable d'intervenir immédiatement et efficacement en cas d'accident du travail, dans l'attente des secours spécialisés.
Reconnaître les risques professionnels et d'articuler son action avec les autres acteurs de la prévention de l'entreprise.

Contenu de la formation :

Le Sauvetage – Secourisme du Travail :

- ▶ Les accidents du travail dans l'établissement ou dans la profession.
- ▶ Intérêt de la prévention des risques professionnels.
- ▶ Le rôle du Sauveteur-Secouriste du Travail.
- ▶ Présentation du programme :
 - Protéger, examiner, faire alerter, secourir.
 - La méthode de recherche des risques persistants et celle d'examen rapide d'une victime seront reprises au cours de chaque séance pratique.

Rechercher les risques persistants pour protéger :

- ▶ Reconnaître, sans s'exposer lui-même, les risques persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement.
 - Identifier les sources de risques réelles ou supposées dans la situation concernée :

Mécanique ou de chute de personne.

Électrique.

Incendie, explosion, thermique.

Atmosphère toxique ou irrespirable.

Autres ...

- ▶ Repérer les autres personnes qui pourraient être exposées aux risques identifiés.
- ▶ Supprimer ou isoler le risque, ou soustraire la victime au risque sans s'exposer lui-même au risque.
 - Définir les actions à réaliser permettant la suppression éventuelle du (des) risque(s) identifié(s).
 - Repérer les matériels spécifiques permettant cette suppression.
 - Assurer ou faire assurer, par la personne la plus apte et pour une suppression permanente, la mise en oeuvre de ces matériels.
 - Faire en sorte de rendre impossible, lorsque la suppression du risque identifié ne peut être envisagée de manière réaliste, l'exposition de quiconque à ce risque.
 - En cas d'impossibilité de suppression ou d'isolement du (des) risque(s) identifié(s) reconnaître les situations dans lesquelles il pourra, sans risque pour lui-même, dégager la victime.
 - Éléments de sauvetage et technique de dégagement d'urgence dans ces situations ou selon les risques propres à l'entreprise.

Dégagement d'urgence par traction de la victime au sol.

Protection des populations en cas d'alerte : la sirène.

Examiner la victime et faire alerter :

- ▶ Examiner la (les) victime(s) avant et pour la mise en oeuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.

SST :
Sauveteurs-Secouristes
du Travail

SECU01

Programme de formation

(suite)

- Reconnaître, suivant un ordre déterminé, la présence d'un ou plusieurs signes indiquant que la vie de la victime est menacée. Est-ce que la victime :

Saigne abondamment ?

S'étouffe ?

Répond aux questions et se plaint ?

Respire ?

- Associer au(x) signe(s) décelé(s) les résultat(s) à atteindre.
- Dans le cas où il y a manifestation de plusieurs signes, définir l'ordre de priorité des résultats à atteindre.
- ▶ Faire alerter, ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.
 - Identifier, en fonction de l'organisation dans l'entreprise qui alerter et dans quel ordre.
 - Choisir, parmi les personnes présentes et selon des critères prédéfinis, celle qui est la plus apte pour déclencher l'alerte.
 - Définir les différents éléments du message d'alerte qui permettront aux secours appelés d'organiser leur intervention.
 - Donner à la personne choisie les consignes et les informations pertinentes pour assurer une transmission efficace du message d'alerte.
 - Organiser l'accès des secours sur les lieux de l'accident, le plus près possible de la victime.

Secourir :

- ▶ Déterminer l'action à effectuer pour obtenir le résultat à atteindre, que l'on a déduit de l'examen préalable et mettre en oeuvre l'action choisie en se référant à la technique préconisée.
- ▶ Vérifier, par l'observation de la victime, l'atteinte et la persistance du résultat attendu et l'apparition de nouveaux signes indiquant que la vie de la victime est menacée, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés.
- ▶ La victime saigne abondamment :
 - Comprimer l'origine du saignement.
- ▶ La victime s'étouffe :
 - La désobstruction des voies aériennes chez l'adulte et l'enfant.
 - La désobstruction des voies aériennes chez le nourrisson.
 - L'obstruction partielle des voies aériennes.
- ▶ La victime répond, elle se plaint des sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux :
 - La mettre au repos.
 - Reconnaître, apprécier et transmettre à un médecin les signes d'un malaise.
- ▶ La victime répond, elle se plaint de brûlures :
 - Brûlures thermiques : arroser pour éteindre et refroidir.
 - Brûlures chimiques : arroser abondamment pour rincer.
- ▶ La victime répond, elle se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements :
 - Quels que soient les signes, agir comme s'il y avait fracture :
 - Dos, cou, tête : éviter de la déplacer et maintenir la tête.
 - Membres : éviter de déplacer et respecter les déformations éventuelles.
- ▶ La victime répond, elle se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment :
 - Plaie grave de l'abdomen : position d'attente à plat dos, jambes surélevées
 - Plaie grave du thorax : position d'attente demi-assise.

SST :
Sauveteurs-Secouristes
du Travail

SECU01

(suite)

- Sectionnement de membre : conditionner le segment de membre.
- Plaie à l'oeil : position d'attente à plat dos, tête calée.
- Plaies simples : nettoyer la plaie.
- ▶ La victime ne répond pas, elle respire :
 - Libération des voies aériennes.
 - Mise sur le côté, tête basse (PLS).
- ▶ La victime ne répond pas, elle ne respire pas :
 - Réanimation cardio-pulmonaire chez l'adulte, chez l'enfant et chez le nourrisson.

Situations inhérentes aux risques spécifiques à la profession (bâtiment, industrie chimique, etc.), à l'entreprise :

- ▶ Conduites particulières à tenir face à certains types de saignements abondants.
- ▶ Utilisation de matériel de protection spécifique.
- ▶ Le contenu de ce chapitre et le temps éventuellement nécessaire au-delà des 12 heures seront déterminés à l'initiative du médecin du travail.

Évaluation des SST :

- ▶ Un certificat de Sauveteur – Secouriste du Travail sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du ou des formateurs.
- ▶ Toutefois, pendant la période transitoire précédant la sortie de l'arrêté relatif à la formation des Sauveteur – Secouristes du Travail, les CRAM/CGSS qui le désirent pourront continuer à mettre en place un contrôle du comportement, tel que définit dans la circulaire P.A.T. N° 981/85 du 17 décembre 1985 et la circulaire DPRP N°46/93 du 18 août 1993.
- ▶ Dans le cas où le candidat ne peut mettre en oeuvre, pour des raisons d'aptitudes physiques, l'ensemble des compétences attendues de la part d'un SST, il se verra délivrer une attestation de suivi de la formation.
- ▶ Le titulaire du certificat de sauveteur-secouriste du travail, à jour de son obligation de formation continue est réputé détenir l'unité d'enseignement « Prévention et secours civique de niveau 1 (PSC1) », conformément à l'arrêté du 5 décembre 2002 et à l'article 4 de l'arrêté du 24 juillet 2007 fixant le référentiel des compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 ».

Recyclage :

- ▶ La durée préconisée pour un MAC SST est de 7 heures pour un groupe de 10 personnes. Elle peut varier en fonction du nombre de participants et des changements apportés par la CNAMTS ou l'INRS au contenu de la formation. Le premier MAC SST doit avoir lieu dans les 24 mois qui suivent la formation initiale. Toutefois, il appartient à l'entreprise qui le souhaite de mettre en place un recyclage plus fréquent.

Méthodes d'intervention :

Etude des cas ou d'accidents effectués à partir d'une situation concrète dans les locaux de l'entreprise. Réflexion et entraînement sur les gestes de premiers secours à effectuer en cas de problème. Chronologie des gestes que le Sauveteur – Secouriste du Travail doit être capable de faire face à une situation d'accident.

*SST :
Sauveteurs-Secouristes
du Travail*

SECU01

Programme de formation

Public concerné :

Personnel en contact avec le public.

Objectifs :

Se perfectionner aux techniques de secourisme.

Maintenir les compétences du SST, définies dans le référentiel de formation, à un niveau au moins équivalent voir supérieur à celui de sa formation initiale.

Contenu de la formation :

Rappels des procédures et gestes du SST.

Protéger la victime :

- ▶ Reconnaître les risques persistants.
- ▶ Supprimer les risques.
- ▶ Éloigner la victime.

L'examen de la victime :

- ▶ Rechercher les signes qui montrent que la vie de la victime est menacée.

L'alerte :

- ▶ Organiser les secours dans l'entreprise.
- ▶ Transmettre efficacement le message d'alerte.
- ▶ Les signaux d'alertes aux populations.

Secourir la victime :

- ▶ La victime saigne abondamment.
- ▶ La victime s'étouffe.
- ▶ La victime répond, elle se plaint des sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux.
- ▶ La victime répond, elle se plaint de brûlures.
- ▶ La victime répond, elle se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements.
- ▶ La victime répond, elle se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment.
- ▶ La victime ne répond pas, elle respire.
- ▶ La victime ne répond pas, elle ne respire pas.

Méthodes d'intervention :

Entraînement sur les gestes de premiers secours à effectuer en cas de problème.

*SST MAC : Sauveteurs
- Secouristes du
Travail*

SECU02

Programme de formation

Public concerné :

Personnel exécutant effectuant exclusivement des opérations d'ordre non électrique.

Objectifs :

Préparer l'habilitation électrique BO/HO ou BO/HOV.

A l'issue de cette formation, le stagiaire doit connaître le risque électrique et savoir s'en protéger.

Contenu de la formation :

Notions élémentaires d'électricité:

- ▶ Différence de potentiel.
- ▶ Intensité.
- ▶ Résistance.
- ▶ La loi d'Ohm.
- ▶ Les effets du courant électrique.

Sensibilisation aux risques électriques:

- ▶ Les obligations et responsabilités des différents acteurs.
- ▶ Statistiques sur les accidents d'origine électrique.
- ▶ Les différents risques d'origine électrique.

La prévention des risques électriques:

- ▶ Le contexte réglementaire.
- ▶ Les moyens de protection contre les contacts directs.
- ▶ Les moyens de protection contre les contacts indirects.
- ▶ Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique.

Publication NF C 18 510:

- ▶ Définitions, prescriptions au personnel, obligation de formation.
- ▶ Prescriptions particulières applicables aux entreprises extérieures.
- ▶ Définitions NF C 18 510.
- ▶ Exemples de documents.

Opérations dans l'environnement:

- ▶ Les différentes zones d'environnements.
- ▶ Travaux au voisinage de canalisations isolées.

Méthodes d'intervention :

- Un livret est remis à chaque participant.
- Apports Théoriques.
- Exercices.

*Habilitation Électrique
Bo-HoV*

SECU03

Habilitation électrique/Opérations simples-BS et BE Manoeuvres

Programme de formation

Public concerné :

Personnel effectuant des interventions élémentaires de remplacement, de réarmement, de raccordement d'ordre électrique et la mise hors tension pour son propre compte - Suivant NFC18510.

Pré-requis :

Avoir une connaissance des règles élémentaires de l'électricité.

Objectifs :

Préparer à l'habilitation électrique BS/H0(V) et BE manoeuvre limité au réarmement avec autorisation d'intervention.

A l'issue de cette formation, le stagiaire doit connaître le risque électrique et savoir s'en protéger ; il doit être capable d'effectuer des opérations élémentaires sur les circuits terminaux suivant une certaine méthodologie (remplacement à l'identique de fusibles, réarmement d'une protection, raccordement d'accessoires et de matériel électrique, mise hors tension pour son propre compte).

Contenu de la formation :

Notions élémentaires d'électricité

- ▶ Circuit électrique.
- ▶ Différence de potentiel.
- ▶ Intensité.
- ▶ Résistance.
- ▶ La loi d'Ohm.
- ▶ Le générateur.
- ▶ Les effets du courant électrique.
- ▶ Le courant continu et alternatif.

Sensibilisation aux risques électriques

- ▶ Les obligations et responsabilités des différents acteurs.
- ▶ Statistiques sur les accidents d'origine électrique.
- ▶ Les différents risques d'origine électrique.

La prévention des risques électriques:

- ▶ Le contexte réglementaire.
- ▶ La normalisation.
- ▶ Les moyens de protection contre les contacts directs.
- ▶ Les moyens de protection contre les contacts indirects.
- ▶ Protection contre les brûlures.
- ▶ Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique.

Publication NF C 18 510:

- ▶ Définitions, prescriptions au personnel, obligation de formation.
- ▶ Domaine d'application de la publication NFC 18 510.
- ▶ Prescriptions particulières applicables aux entreprises extérieures.
- ▶ Définitions NF C 18 510.
- ▶ Exemples de documents.

Opérations dans l'environnement:

- ▶ Les différentes zones d'environnements.
- ▶ Travaux au voisinage de canalisations isolées.

Interventions élémentaires:

- ▶ Rôle du Chargé d'intervention.
- ▶ Dispositions concernant le personnel et le matériel.
- ▶ Interventions élémentaires.

Appareillage électrique BT:

- ▶ Matériel de protection individuel et collectif.

*Habilitation
électrique/Opérations
simples-BS et BE
Manoeuvres*

SECU04

Habilitation électrique/Opérations simples-BS et BE Manoeuvres

Programme de formation

(suite)

Outillage électrique portatif à main:

- Mesures de protection.
- Emplacements exposés.
- La TBTS.
- La TBTP.
- La séparation des circuits.
- Enceinte conductrice exigue.
- Cas particuliers.

Évaluation et analyse des risques électriques:

- Éléments à prendre en compte.
- Principe d'action.

Application pratique:

- Mise en situation du stagiaire.

Méthodes d'intervention :

Formation théorique et pratique en salle, suivie d'une séance de travaux pratiques (TP) sur site groupe ou en sous groupe.

*Habilitation
électrique/Opérations
simples-BS et BE
Manoeuvres*

SECU04

Habilitation Electrique Basse Tension : B1v, B2v, BR, BC

Programme de formation

Public concerné :

Personnel électricien titulaire d'un titre d'habilitation en limite de validité qui opère dans des zones où existent des risques électriques.

Objectifs :

Exécuter en sécurité des opérations sur les installations et équipements électriques basse et haute tension dans le respect des prescriptions de la nouvelle norme NF C 18-510.

A l'issue de la formation théorique et pratique, un avis et un titre d'habilitation pré-rédigé sont adressés à l'employeur. Périodicité de recyclage selon la NF C 18-510 : 3 ans.

Contenu de la formation :

Retour d'Expérience.

Les zones d'environnement et leurs limites :

- ▶ Identifier les limites et les zones d'environnement.
- ▶ Les limites de son titre d'habilitation (autorisation et interdits, zones, etc.) :
 - Réaliser les opérations correspondant à son titre d'habilitation.
 - Repérer la zone de travail qui lui a été définie.
 - Appréhender une zone de voisinage.

Les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération d'ordre électrique (analyse des risques, consignation, mise hors tension, mise hors de portée, équipements de protection, etc.) :

- ▶ Analyser une situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection adaptées.
- ▶ Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole).
- ▶ Identifier, vérifier et utiliser les matériels et équipements de protection (outillage isolé, VAT, etc.).

Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation :

- ▶ Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.

Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux opérations :

- ▶ Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés.
- ▶ Identifier les ouvrages ou les installations et les zones d'environnement objet des opérations.

Les opérations de la consignation et les documents associés :

- ▶ Réaliser des consignations sur différents types d'ouvrages ou d'installations.

Les documents applicables dans le cadre des opérations (Attestation de consignation, autorisation de travail, instruction de sécurité, etc.) :

- ▶ Rédiger les documents applicables dans le cadre des opérations.

Les mesures de prévention à observer lors d'une opération :

- ▶ Organiser, délimiter et signaler la zone de travail
- ▶ Éliminer un risque de présence tension dans la zone de voisinage renforcé en BT.

Les principes d'induction et de couplage capacitif et les risques associés.

La conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13.

La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique (Art 13).

Validation des Acquis par le biais de tests.

Méthodes d'intervention :

Retour d'expérience de tous les stagiaires.
Alternance d'exposés théoriques de révision et d'ateliers pratiques.

*Habilitation Electrique
Basse Tension : B1v,
B2v, BR, BC*

SECU05

Public concerné :

Personnel électricien opérant dans le domaine de tension HT/BT appelé à effectuer ou diriger des travaux, des interventions, des essais, des vérifications, des mesurages, des manoeuvres ou des consignations sur les installations électriques.

Objectifs :

Préparer à l'habilitation électrique B0/B1/B2/BR/BC - H0/H1/H2/HC et indice V.

A l'issue de cette formation, le stagiaire doit :

- Connaître les dangers de l'électricité et être capable d'analyser le risque électrique.
- Connaître les prescriptions et procédés de prévention du risque électrique et savoir les mettre en oeuvre.
- Être capable de mettre en application les mesures de prévention adaptées pour maîtriser le risque électrique sur les OUVRAGES ou sur les INSTALLATIONS concernés, ou dans leur ENVIRONNEMENT.
- Savoir intégrer la prévention dans la préparation du travail pour les personnes qui en ont la charge.
- Être informé de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

Contenu de la formation :

Partie théorique

Sensibilisation aux risques électriques

- ▶ Les obligations et responsabilités des différents acteurs
- ▶ Statistiques sur les accidents d'origine électrique
- ▶ Les différents risques d'origine électrique

La prévention des risques électriques

- ▶ Le contexte réglementaire
- ▶ La normalisation
- ▶ Les moyens de protection contre les contacts directs
- ▶ Les moyens de protection contre les contacts indirects
- ▶ Protection contre les brûlures
- ▶ Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique

Publication NF C 18 510

- ▶ Définitions, prescriptions au personnel, obligation de formation
- ▶ Domaine d'application de la publication NFC 18 510
- ▶ Prescriptions particulières applicables aux entreprises extérieures
- ▶ Définitions NF C 18 510
- ▶ Exemples de documents

Opérations dans l'environnement

- ▶ Les différentes zones d'environnements
- ▶ Travaux au voisinage de canalisations isolées
- ▶ Zones d'environnement spécifiques aux travaux du bâtiment et travaux publics

Travaux hors tension en BT

- ▶ La consignation
- ▶ Rôle du Chef d'établissement ou du Chargé d'exploitation
- ▶ Rôle du Chargé de consignation
- ▶ Rôle du Chargé de travaux
- ▶ Rôle de l'exécutant
- ▶ Rôle du Surveillant de sécurité
- ▶ Cas particuliers

*Habilitation électrique Personnel
électricien
Bo(V)/B1(V)/B2(V)/BR/BC/HC/
Ho(V)/Hi(V)//H2(V)*

SECU06

*Habilitation électrique Personnel électricien
Bo(V)/B1(V)/B2(V)/BR/BC/HC/
Ho(V)/Hi(V)//H2(V)*

(suite)

Interventions en TBT et BT

- Rôle du Chargé d'intervention
- Dispositions concernant le personnel et le matériel
- Interventions de dépannage
- Autres interventions
- Opérations particulières

Travaux hors tension en HT

- La consignation
- Rôle des différents acteurs : Chef d'établissement ou Chargé d'Exploitation,
- Cas particuliers
- Les installations
- Les verrouillages

Appareillage électrique HT

- Appareillage de sectionnement
- Appareillage de commande
- Protection contre les surintensités

Matériel de protection individuel et collectif

Manoeuvres, mesurages, essais, vérifications

- La consignation
- Mesurage intensité, tension, continuité, isolement, de prise terre
- Essais des dispositifs de coupure d'urgence et de protection
- Vérifications des installations et des équipements
- Manoeuvres d'exploitation

Outillage électrique portatif à main

- Mesures de protection
- Emplacements exposés
- La TBTS
- La TBTP
- La séparation des circuits
- Enceinte conductrice exigue
- Cas particuliers

Evaluation et analyse des risques électriques

- Eléments à prendre en compte
- Principe d'action

Partie pratique

- Mise en situation du stagiaire (50% de la formation)

Contrôle des connaissances théoriques et pratiques réalisé à l'issue de cette formation

Méthodes d'intervention :

Retour d'expérience de tous les stagiaires.
Alternance d'exposés théoriques de révision
et d'ateliers pratiques.

Nota : Les candidats doivent se munir de vêtements de travail et des équipements de protection liés au risque de l'électricité (gants isolants, chaussures de sécurité, pour certains, casques avec écran facial, etc.), d'un justificatif d'identité et d'aptitude médicale.

*Habilitation électrique Personnel
électricien
Bo(V)/B1(V)/B2(V)/BR/BC3HC/
Ho(V)/Hi(V)//H2(V)*

SECU06

*Habilitation électrique Personnel électricien
Bo(V)/B1(V)/B2(V)/BR/BC3HC/
Ho(V)/Hi(V)//H2(V)*

Programme de formation

Public concerné :

Responsable de sécurité, chargé d'évacuation, guides et serre-files d'évacuation, membres du C.H.S.C.T et plus généralement tout personnel de l'entreprise.

Objectifs :

Permettre aux participants, responsable de la prévention du risque incendie d'effectuer sans panique l'évacuation de leur établissement.
Connaître le signal d'alarme, les cheminements, la conduite à tenir pour évacuer.
Répartir et connaître les missions de chacun, les techniques et consignes d'évacuation.

Contenu de la formation :

Généralités :

- ▶ Rappel sur les causes les plus fréquentes des incendies ?
- ▶ Le comportement d'un humain face au feu.
- ▶ Le triangle du feu.
- ▶ Les classes de feu.
- ▶ Qu'est-ce que la combustion ?
- ▶ Comment prévenir les risques ?
- ▶ Quels sont les grands principes d'extinction d'un feu ?
- ▶ Les moyens d'extinction.
- ▶ Visite de l'établissement avec le responsable de la sécurité.
- ▶ Reconnaissance des itinéraires d'évacuation et des points de rassemblements.
- ▶ Mise en place de l'alarme et de l'alerte.

L'Evacuation :

- ▶ Particularités d'un ERP (Etablissement Recevant du Public).
- ▶ Le rôle de l'agent d'intervention/d'évacuation (guide et serre file) en cas de début d'incendie.
- ▶ Missions respectives et spécifiques de chacun.
- ▶ L'organisation de l'évacuation et technique d'évacuation générale et en particulier de votre établissement/agence.
- ▶ Alarme, alerte mise hors de danger du personnel.
- ▶ Reconnaissance de l'itinéraire et des points névralgiques d'un établissement/agence.
- ▶ Signalisation-balisage.
- ▶ Point de rassemblement.
- ▶ L'accueil des secours extérieurs.
- ▶ Visite du site (si nécessaire).
- ▶ Repérage des organes de sécurité (issues de secours...) et des itinéraires d'évacuation.

Cas pratique et Élaboration d'un scénario :

- ▶ Quelques « pièges » destinés à apprécier la réaction des chargés, guides et serre-files seront posés (fumée, personnel oubliés).
- ▶ Evacuation - simulation en temps réel.
- ▶ En fin d'exercice, les différents acteurs se réunissent pour faire l'analyse du scénario.

Synthèse et bilan.

Méthodes d'intervention :

Apport théorique et débats et exposés avec supports.
Observation et manipulation du matériel de sécurisation.

Guide et Serre-File

SECU07

Programme de formation

Public concerné :

Toute personne de l'entreprise susceptible d'intervenir en cas de départ de feu.

Objectifs :

Intervenir efficacement sur un départ de feu.

Alerter les services de secours adéquats.

Choisir et utiliser judicieusement un moyen de lutte adapté pour procéder à l'extinction en toute sécurité.

Déclencher l'alarme incendie.

Connaître les consignes de sécurité et d'urgence inhérentes à l'établissement.

Devenir un acteur de la prévention incendie dans son établissement.

Contenu de la formation :

Le feu :

- ▶ Les causes d'incendie.
- ▶ La combustion, le triangle du feu.
- ▶ La propagation.
- ▶ Les classes de feu : A, B, C, D.
- ▶ Les feux d'origine électrique. L'extinction.

Les moyens de première intervention :

- ▶ Les extincteurs :
 - Classification et désignation.
 - Inscription et renseignements.
 - Couleurs.
 - Précautions d'implantation.
 - Caractéristiques d'utilisation.
 - Manipulation pour votre sécurité.
- ▶ Les robinets d'incendie armé (R.I.A.) :
 - Préambule.
 - Présentation.
 - Généralités.
 - Emplacements.
 - Alimentation.
 - Pression.
 - Description d'un R.I.A. (Robinet Incendie Armé).
 - Manipulation.

La sécurité incendie dans votre établissement :

- ▶ Inventaire des mesures de prévention mises en place dans l'établissement.
- ▶ Consignes générales d'incendie.
- ▶ Attitudes à adopter en cas de début d'incendie.

Intervention sur feux réels :

- ▶ Extinction des 3 classes de feux (solides, liquides, gazeux).
- ▶ Utilisation des différents types d'extincteurs (eau pulvérisée, poudres, CO2).
- ▶ Utilisation du Robinet d'Incendie Armé (R.I.A.) si utilisé dans l'entreprise.

Méthodes d'intervention :

Etude des cas ou d'accidents effectués à partir d'une situation concrète dans les locaux de l'entreprise.

Réflexion et entraînement sur les gestes de premiers secours à effectuer en cas de problème.

Equipier Première Intervention

SECU08

Le port des Équipements de Protection Individuelle (EPI)

Programme de formation

Public concerné :

Toute personne, utilisateur ou gestionnaire d'équipements de protection individuelle (EPI).

Objectifs :

Connaître les enjeux du port des EPI, sur la santé personnelle.

Prendre conscience de la nécessité du port des EPI, en vue de préserver son intégrité physique et physiologique.

Connaître les responsabilités de chacun (salariés et entreprise).

Contenu de la formation :

Rappel du contexte réglementaire.

Les risques en absence du port des EPI.

Les EPI : présentation.

Le certificat de conformité.

Le marquage réglementaire et le marquage normatif.

Les principes de sécurité associés à l'utilisation, à la gestion des EPI.

Choisir les moyens de prévention et de protection.

Utiliser les équipements de protection individuelle au bon moment, au bon endroit.

Les vérifications périodiques obligatoires des EPI.

Méthodes d'intervention :

Apports Théoriques et Exercices Pratiques.

*Le port des Équipements
de Protection
Individuelle (EPI)*

SECU09

Le port et l'utilisation du Harnais (Travail en Hauteur)

Programme de formation

Public concerné :

Personne amenée d'une façon occasionnelle ou permanente à exercer toute ou partie d'une activité en hauteur (quelle que soit la hauteur) en utilisant les supports d'assurage existants.

pré-requis : Etre reconnu médicalement apte au travail en hauteur.

Objectifs :

Appliquer les règles générales de sécurité lors de travaux en hauteur.
Évaluer les risques de chute de hauteur sur différents postes de travail et choisir les moyens de protection appropriés.
Utiliser dans les meilleures conditions, un harnais lors de travaux en hauteur.
Vérifier et entretenir son harnais de sécurité et ses systèmes antichute.

Contenu de la formation :

Théorie :

Travaux en hauteur et sécurité :

- ▶ Contexte réglementaire.
- ▶ Accidents et causes d'accidents.
- ▶ Protection collective.
- ▶ Les moyens d'accès (échelles, escabeaux, échafaudages, PEMP).
- ▶ Protection individuelle.

Les dispositifs d'ancrage (Recommandation CNAMTS R430) :

- ▶ Amarrages sur structure existante, amarrage sur point d'accroche manufacturé fixe ou transportable.

Caractéristiques des moyens de protection individuelle :

- ▶ Les casques
- ▶ Les composants d'un système de liaison : le harnais, la longe, les sangles, l'antichute, les connecteurs.

Choix d'un dispositif de protection individuelle :

- ▶ Conditions préalables au recours à un équipement de protection individuelle.
- ▶ Étude de risques.
- ▶ Interactions avec l'environnement.
- ▶ Choix du dispositif en adéquation avec le poste de travail.

Conséquences d'une chute :

- ▶ Facteur de chute.
- ▶ Force de choc.
- ▶ Effet pendulaire.
- ▶ Tirant d'air.
- ▶ Organisation des moyens de secours.

Maintenance des EPI antichute par l'utilisateur

- ▶ Vérification et contrôle des EPI.
- ▶ Règles d'entretien et de stockage.

Pratique :

Présentation, découverte et conditions d'utilisation du harnais.

Vérification préalable par contrôle visuel et tactile des EPI et exploitation des fiches de données du fabricant.

Réglage du harnais.

Mise en oeuvre des systèmes de liaisons.

Réalisation de déplacements verticaux et horizontaux.

Méthodes d'intervention :

Exposés, études de situations concrètes et exercices pratiques.
Formateur qualifié ayant une expérience pratique de l'utilisation du harnais.

*Le port et l'utilisation
du Harnais (Travail en
Hauteur)*

SECU10

Programme de formation

Public concerné :

Tout public.

Pré Requis : Avoir 18 ans. Aptitude médicale. Comprendre le français.

A la fin de cette formation, le stagiaire doit être capable d'appliquer les règles de sécurité liées à la fonction de conducteur d'engins.

Objectifs :

Conduire en sécurité les engins de chantier après réussite aux tests permettant la délivrance de l'autorisation de conduite.

Répondre aux obligations réglementaires de l'employeur : obligation de former le personnel, et délivrance de l'autorisation de conduite.

Contenu de la formation :

Connaissances théoriques :

- ▶ Connaissances générales.
- ▶ Technologie des engins de chantier.
- ▶ Les principaux types d'engins de chantier
- ▶ Les catégories de Caces.
- ▶ Règles de circulation applicables aux engins de chantier.
- ▶ Risques liés à l'utilisation des engins de chantier.
- ▶ Exploitation des grues de chargement.
- ▶ Vérifications d'usage des engins de chantier.

Savoir-faire pratiques :

- ▶ Prise de poste et vérification.
- ▶ Conduite et manoeuvres.
- ▶ Fin de poste.
- ▶ Opérations d'entretien quotidien.
- ▶ Maintenance.
- ▶ Conduite au moyen d'une télécommande (en option).
- ▶ Chargement/déchargement sur porte-engins (en option sur certaines

Pour que le Caces lui soit délivré, le candidat doit réussir les épreuves théoriques et pratiques.

Méthodes d'intervention :

La formation est animée par un formateur qui dispose d'une expérience de la conduite des engins.

La formation se déroule sous forme d'exposés, de discussions étayés, de textes illustrés, photos et films. Basés sur une méthode active / participative qui associe théorie et cas pratiques suivant la recommandation R486. Mise en pratique, conduite sur les types de PEMP sur une installation référencée avec des moyens validés lors d'audits annuels.

Livret stagiaire.

*CACES R482 Engins de
chantier*

SECU11

CACES R485 Gerbeurs à conducteur accompagnant

Programme de formation

Public concerné :

Tout public.

Avoir 18 ans. Aptitude médicale. Comprendre le français.

Objectifs :

Conduire en sécurité les gerbeurs à conducteur accompagnant après réussite aux tests permettant la délivrance de l'autorisation de conduite.

Répondre aux obligations réglementaires de l'employeur : obligation de former le personnel, et délivrance de l'autorisation de conduite.

Contenu de la formation :

Connaissances théoriques :

- ▶ Connaissances générales.
- ▶ Technologie des chariots automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant.
- ▶ Les principaux types de gerbeurs à conducteur accompagnant.
- ▶ Les catégories de Caces.
- ▶ Notions élémentaires de physique.
- ▶ Stabilité des gerbeurs à conducteur accompagnant.
- ▶ Risques liés à l'utilisation des gerbeurs à conducteur accompagnant.
- ▶ Exploitation des gerbeurs à conducteur accompagnant.
- ▶ Vérifications d'usage des gerbeurs à conducteur accompagnant.

Savoir-faire pratiques :

- ▶ Prise de poste et vérification.
- ▶ Conduite et manoeuvres.
- ▶ Fin de poste.
- ▶ Opérations d'entretien quotidien.
- ▶ Maintenance.
- ▶ Conduite au moyen d'une télécommande (en option).

Pour que le Caces lui soit délivré, le candidat doit réussir les épreuves théoriques et pratiques.

Méthodes d'intervention :

La formation est animée par un formateur qui dispose d'une expérience de la conduite des engins. La formation se déroule sous forme d'exposés, de discussions étayés, de textes illustrés, photos et films. Basés sur une méthode active / participative qui associe théorie et cas pratiques suivant la recommandation R485).

Mise en pratique, conduite sur les chariots de la catégorie sur une installation référencée avec des moyens validés lors d'audits annuels. Livret stagiaire.

*CACES R485 Gerbeurs
à conducteur
accompagnant*

SECU12

CACES R486 Plates-formes élévatrices mobiles de personnes

Programme de formation

Public concerné :

Tout public.

Pré Requis : Avoir 18 ans. Aptitude médicale. Comprendre le français.

Objectifs :

Conduire en sécurité les nacelles élévatrices de la ou les catégories validées après réussite aux tests permettant la délivrance de l'autorisation de conduite.

A la fin de cette formation, le stagiaire doit être capable d'appliquer les règles de sécurité liées à la fonction de conducteur d'engins.

Contenu de la formation :

Connaissances théoriques :

- ▶ Connaissances générales.
- ▶ Technologie des PEMP.
- ▶ Les principaux types de PEMP
- ▶ Les catégories de Caces.
- ▶ Notions élémentaires de physique.
- ▶ Stabilité des PEMP.
- ▶ Risques liés à l'utilisation des PEMP.
- ▶ Exploitation des PEMP.
- ▶ Vérifications d'usage des PEMP.

Savoir-faire pratiques :

- ▶ Prise de poste et vérification.
- ▶ Conduite et manoeuvres.
- ▶ Fin de poste.
- ▶ Opérations d'entretien quotidien.
- ▶ Maintenance.

Pour que le Caces lui soit délivré, le candidat doit réussir les épreuves théoriques et pratiques.

Méthodes d'intervention :

La formation est animée par un formateur qui dispose d'une expérience de la conduite des engins.

La formation se déroule sous forme d'exposés, de discussions étayés, de textes illustrés, photos et films. Basés sur une méthode active / participative qui associe théorie et cas pratiques suivant la recommandation R486.

Mise en pratique, conduite sur les types de PEMP sur une installation référencée avec des moyens validés lors d'audits annuels.

Livret stagiaire.

CACES R486
Plates-formes élévatrices
mobiles de personnes

SECU13

Programme de formation

Public concerné :

Tout public.

Avoir 18 ans. Aptitude médicale. Comprendre le français.

Objectifs :

Répondre aux obligations réglementaires de l'employeur : obligation de former le personnel, et délivrance de l'autorisation de conduite.

Conduire en sécurité les chariots élévateurs de la ou les catégories validées après réussite aux tests permettant la délivrance de l'autorisation de conduite.

Contenu de la formation :

Connaissances théoriques :

- ▶ Connaissances générales.
- ▶ Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté.
- ▶ Les principaux types de chariots de manutention.
- ▶ Les catégories de Caces.
- ▶ Notions élémentaires de physique.
- ▶ Stabilité des chariots de manutention.
- ▶ Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté.
- ▶ Exploitation des chariots de manutention à conducteur porté.
- ▶ Vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté.

Savoir-faire pratiques :

- ▶ Prise de poste et vérification.
- ▶ Conduite et manoeuvres.
- ▶ Fin de poste.
- ▶ Opérations d'entretien quotidien.
- ▶ Maintenance.

Pour que le Caces lui soit délivré, le candidat doit réussir les épreuves théoriques et pratiques.

Méthodes d'intervention :

La formation est animée par un formateur qui dispose d'une expérience de la conduite des engins. La formation se déroule sous forme d'exposés, de discussions étayés, de textes illustrés, photos et films. Basés sur une méthode active / participative qui associe théorie et cas pratiques suivant la recommandation R489. Mise en pratique, conduite sur les types de chariots adéquats sur une installation référencée avec des moyens validés lors d'audits annuels. Livret stagiaire.

*CACES R489 Chariots
à conducteur porté*

SECU14

Programme de formation

Public concerné :

Tout public.

Pré Requis : Avoir 18 ans. Aptitude médicale. Comprendre le français.

Objectifs :

Conduire en sécurité les grues auxiliaires, poste embarqué et option télécommande après réussite aux tests permettant la délivrance de l'autorisation de conduite.

Répondre aux obligations réglementaires de l'employeur : obligation de former le personnel, et délivrance de l'autorisation de conduite.

Contenu de la formation :

Connaissances théoriques :

- ▶ Connaissances générales.
- ▶ Technologie des grues de chargement.
- ▶ Notions élémentaires de physique.
- ▶ Stabilité des grues de chargement.
- ▶ Déplacement des grues de chargement.
- ▶ Risques liés à l'utilisation des grues de chargement.
- ▶ Exploitation des grues de chargement.
- ▶ Accessoires de levage et règles d'élingage.
- ▶ Vérifications d'usage des grues de chargement.

Savoir-faire pratiques :

- ▶ Prise de poste et vérification.
- ▶ Conduite et manoeuvres.
- ▶ Fin de poste.
- ▶ Opérations d'entretien quotidien.
- ▶ Maintenance.
- ▶ Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande (en option).

Pour que le Caces lui soit délivré, le candidat doit réussir les épreuves théoriques et pratiques.

Méthodes d'intervention :

La formation est animée par un formateur qui dispose d'une expérience de la conduite des engins. La formation se déroule sous forme d'exposés, de discussions étayés, de textes illustrés, photos et films. Basés sur une méthode active / participative qui associe théorie et cas pratiques suivant la recommandation R490). Mise en pratique, conduite sur les grues de chargement sur une installation référencée avec des moyens validés lors d'audits annuels. Livret stagiaire.

*CACES R490 Grues de
chargement*

SECU15

Programme de formation

Public concerné :

Toute personne travaillant sur des chantiers et en contact avec des produits nécessitant le port du masque.

Objectifs :

Sensibiliser les équipes au port du masque.

Mieux comprendre l'utilité et l'utilisation du masque.

Faire de la prévention.

Contenu de la formation :

Les différents types de masques :

- ▶ Les masques filtrants.
- ▶ Les masques dépourvus d'assistance mécanique.
- ▶ Les masques appareils à ventilation assistée.
- ▶ Les masques isolants.

Les règles d'utilisation :

- ▶ Le masque et le filtre.
- ▶ Le bon usage du masque.
- ▶ Les conditions de stockage et d'entretien.

Les vérifications à effectuer.

Typologie des filtres :

- ▶ Filtres Classe P1.
- ▶ Filtres Classe P2.
- ▶ Filtres Classe P3.
- ▶ Filtres Anti gaz.

Notions de premiers secours en cas d'accident :

- ▶ Les bons gestes.

Méthodes d'intervention :

Apports théoriques.

Exercices.

*Le port du masque sur
les chantiers*

SECU16

Le port du masque à adduction d'air

Programme de formation

Public concerné :

Toute personne pouvant travailler en milieu toxique et souhaitant s'initier à la bonne utilisation du masque à adduction d'air.

Objectifs :

Comprendre la nécessité du port de l'A.R.I.
Connaître les règles d'utilisation des équipements.
Connaître les limites d'utilisation.

Contenu de la formation :

Quel usage pour le port du masque :

- ▶ Rappel sur la réglementation.
- ▶ L'arrêté Ministériel du 14 août 2012.

Fiche technique du masque.

Les règles d'utilisation:

- ▶ Le Montage.
- ▶ Le bon usage.
- ▶ Les conditions d'entretien.
- ▶ Le Stockage.

Méthodes d'intervention :

Apport théorique.
Exercices de montage et démontage.

*Le port du masque à
adduction d'air*

SECU17

Programme de formation

Public concerné :

Personnel devant intervenir en présence d'agents dangereux.

Objectifs :

Savoir reconnaître et utiliser le bon appareil de protection respiratoire en fonction des risques d'exposition aux dangers rencontrés.

Contenu de la formation :

Les fondamentaux de la prévention :

- Notion de danger, risque, prévention, protection, les 4pgp.

Les nuisances toxiques :

- L'absence d'oxygène.
- Les produits chimiques toxiques et nocifs.
- Les fumées.
- Les poussières.
- Les gaz.
- La radioactivité...

Les différents masques de protection :

- Les masques filtrants.
- Les masques de fuite.
- Les masques isolants.
- Les masques auto sauveteur.

L'utilisation des masques filtrant :

- Les opérations de vérification.
- Le réglage du port de l'appareil.
- Les consignes de sécurité.
- Les moyens de communication.
- L'utilisation en mode travail.
- L'utilisation en mode dégradé.
- Le retrait de l'équipement.
- Le nettoyage et rangement de l'équipement.

Les pratiques à appliquer en cas d'urgence.

Test de validation des acquis.

Méthodes d'intervention :

Apports Théoriques.
Exercices Pratiques.
Évaluation des connaissances.
Attestation de formation.

*Le port d'un appareil
respiratoire filtrant*

SECU18

Programme de formation

Public concerné :

Tout professionnel effectuant des travaux de modernisation, de réparation ou de maintenance susceptibles de provoquer l'émission de fibres amiantes : Opérateur, Technicien, Responsable d'Agence, Maître d'ouvrage, Personnel d'entretien, de Modernisation ou de SAV...

Objectifs :

Dans le cadre de la prévention du risque amiante dans les activités définies à l'article R4412-139 (Interventions sur des matériaux contenant de l'amiante, autres que les travaux de retrait ou de confinement des matériaux contenant de l'amiante) :

Améliorer et valider ses connaissances concernant les opérations de maintenance et de modernisation.

Connaître les matériaux pouvant contenir de l'amiante.

Connaître les risques liés à l'amiante.

Connaître la réglementation liée l'amiante.

Savoir se protéger pour travailler en présence d'amiante.

Connaître la gestion des déchets contenant de l'amiante.

Contenu de la formation :

Caractéristiques de l'amiante :

- ▶ Qu'est ce que l'amiante.
- ▶ Ses propriétés.
- ▶ Son utilisation, les produits contenant de l'amiante.
- ▶ Les produits de substitutions.

Les Risques liés à l'amiante :

- ▶ Les voies de pénétration dans l'organisme.
- ▶ Le mécanisme toxique.
- ▶ Les conséquences sur la santé.
- ▶ Synergie des expositions à l'amiante et au tabac.

Législation pour la protection de la population face à l'amiante :

- ▶ Interdiction de l'amiante.
- ▶ Obligation de repérage.
- ▶ Obligations des propriétaires.
- ▶ Les mesures d'empoussièrement et l'obligation de travaux.

La réglementation du travail pour l'amiante :

- ▶ Dispositions communes :
 - Valeur limite d'exposition.
 - Interdiction à certaines catégories de personnel.
 - Évaluation des risques.
 - Formation.
 - Suivi médical.
 - La fiche de poste.
 - La fiche d'exposition.
 - Temps de travail sous protection respiratoire.
 - Règles d'hygiène en présence d'amiante.
 - Conduite à tenir en situation d'urgence.

Opérations de retrait ou de confinement de l'amiante :

- ▶ Définition et procédures :
 - Recours à des entreprises certifiées.
 - Plan de retrait.
 - Suivi médical.

*Le risque amiante :
Module Initial*

SECU19

Programme de formation

(suite)

- ▶ Autres travaux pouvant exposer à l'amiante :
 - Rédaction d'un mode opératoire.
 - Suivi médical du personnel.
 - Formation.

Comment se protéger face à l'amiante :

- ▶ Les principes généraux de prévention.
- ▶ Évaluer le risque amiante d'une opération.
- ▶ Évaluer les autres risques d'une opération.
- ▶ Réduire le risque amiante :
 - Choix du mode opératoire.
 - Produits fixateurs.
 - Aspiration à la source avec aspirateur à filtre absolu (THE).
- ▶ Former et informer le personnel exposé.
- ▶ Choix et dimensionnement des équipements de protection collectifs (périmètre, confinement statique et dynamique...).
- ▶ Principe de « marche en avant » et procédure d'entrée/sortie de zone confinée.
- ▶ Choix et mise en oeuvre des équipements de protection individuels.
- ▶ Entretien des équipements de protection.
- ▶ Exercices pratiques :
 - Habillage déshabillage d'une tenue complète (sur tenue, gants demi masque).
 - Changement de filtre et de sac d'un aspirateur amiante.

Élimination des déchets contenant de l'amiante :

- ▶ Les types de déchets.
- ▶ Les filières d'élimination.
- ▶ Le conditionnement des déchets contenant de l'amiante.
- ▶ Exercices pratiques :
 - Analyse et tri des déchets produits par un chantier.
 - Conditionnement de déchets.

Évaluation de fin de formation :

- ▶ Test QCM d'environ 20 minutes.
- ▶ Exercices de mise en situation d'environ 1 heure.

Méthodes d'intervention :

Apports théoriques, technologiques et réglementaires.

Exercices pratiques :

Démonstration pour les apports techniques.
Méthode active pour la réalisation du traitement de l'amiante lors d'interventions sur des matériaux en contenant ou susceptibles d'en contenir.

La pratique des procédures.

*Le risque amiante :
Module Initial*

SECU19

Programme de formation

Public concerné :

Agent de sécurité régional ou référent en charge de la supervision et de la formation Interne d'équipes.

Suivant l'aspect réglementaire et législatif, le public concerné par ce module aura comme pré-requis d'avoir suivi au préalable le Module de Formation Amiante dédié à l'Encadrement.

Objectifs :

Renforcer les compétences des participants afin de favoriser leur positionnement naturel de référents « Amiante ».

Ceci afin de leur permettre :

D'animer des formations et animations pour les personnels réalisant de petites interventions sur des matériaux contenant de l'amiante (activité définies à l'art. R4412-139 du code du travail, appelées aussi sous section 4).

D'animer des formations pour les personnels exposés à l'amiante mais qui n'interviennent pas sur des matériaux contenant de l'amiante (formation au titre de la réglementation sur les CMR).

D'apporter des réponses techniques sur la présence d'amiante sur des chantiers.

D'être capable de faire une analyse critique d'un rapport de repérage et d'identifier les éventuels manquements.

- Aider les conducteurs de travaux dans l'évaluation des risques liés à l'amiante.

- Aider à la définition des travaux, et notamment déterminer s'il s'agit d'opération de désamiantage ou de simples interventions sur des matériaux contenant de l'amiante.

- Définir le cahier des charges pour le recours à un sous traitant pour des opérations de désamiantage.

Avoir un regard critique sur la méthodologie proposée par le sous traitant pour désamianter afin d'aider au choix du sous traitant.

- Être un intermédiaire privilégié pour la rédaction des modes opératoires.

- Être acteur du partage d'expériences vis-à-vis de l'amiante.

Contenu de la formation :

La réglementation liée à l'amiante (pouvoir retrouver rapidement une information dans la réglementation sur l'amiante en sachant où chercher) :

- ▶ Les sources et leur principes de classement :
 - Code de la santé publique
 - Code du Travail
 - Code de l'environnement.
- ▶ Les outils de veille et d'information.
- ▶ Les évolutions réglementaires à venir et attendues.

L'amiante dans les bâtiments :

- ▶ Rappel sur les matériaux pouvant contenir de l'amiante.
 - Sol, mur et plafond des paliers, de la machinerie et de la gaine...
 - Cheminées de soufflages, pendentifs, portes palières, mastics bitumeux, garnitures de freins...

Animer la formation sur la prévention des risques liés à l'amiante :

- ▶ Les obligations réglementaires : l'arrêté du 23 février 2012.
- ▶ Différences entre interventions sur un matériau contenant de l'amiante et exposition à l'amiante sans intervention.
- ▶ Le programme de la formation.
- ▶ Les objectifs et les points clefs de chaque partie.
- ▶ Les exercices de mise en pratique : les points clefs.

*Le risque amiante :
Module Référent/ASR*

SECU20

Programme de formation

(suite)

- ▶ Exercice pratique d'animation d'une partie de la formation.

Le rôle de référent :

- ▶ Rappel sur les différents repérages des matériaux contenant de l'amiante et les points clefs à vérifier dans un rapport de repérage.
- ▶ Exercices pratiques de critique de rapports de repérage.
- ▶ Différencier les activités pouvant exposer à l'amiante, au sens de la réglementation (activités exposantes sans intervention sur l'amiante, activités en sous section 4, désamiantage).
- ▶ Évaluer les risques liés à l'amiante.
- ▶ Critères de choix d'un sous traitant pour désamianter et points clefs du cahier des charges.
- ▶ Nous intégrerons aussi dans cette partie les évolutions à venir de la certification des entreprises de désamiantage et la disparition de la notion de friable et non friable.
- ▶ Importance de capitaliser les retours d'expériences en matière d'amiante : centralisation et enregistrement des informations.

Méthodes d'intervention :

Nombreux exercices d'animation de sessions de formation.
Conformation des connaissances initiales et apports complémentaires.
Responsabilisation dans la fonction et les exigences de celle-ci.
Travailler des réponses techniques conformes à vos besoins.

*Le risque amiante :
Module Référent/ASR*

SECU20

Programme de formation

Public concerné :

Tout personnel d'Encadrement ayant la gestion ou la supervision d'équipes ou de travaux de modernisation, de réparation et de maintenance susceptibles de provoquer l'émission de fibres amiantes.

Suivant l'aspect réglementaire et législatif, le public concerné par ce module aura comme pré-requis l'obligation d'avoir suivi au préalable le Module Initial de 2 jours en commun avec les équipes opérationnelles et/ou de chantiers.

Objectifs :

Dans le cadre de la prévention du risque amiante dans les activités définies à l'article R4412-139 (Interventions sur des matériaux contenant de l'amiante, autres que les travaux de retrait ou de confinement des matériaux contenant de l'amiante).

Valider pour le personnel d'encadrement les pratiques et réglementations lors d'opérations de maintenance et de modernisation.

Connaître les matériaux pouvant contenir de l'amiante.

Connaître les risques liés à l'amiante.

Connaître la réglementation liée à l'amiante.

Pouvoir gérer la problématique amiante dans le cadre d'opérations de maintenance ou de bâtiment.

Pouvoir encadrer des personnels exposés aux risques dans leur travail de maintenance ou de bâtiment et notamment :

Savoir identifier et évaluer le risque amiante.

Savoir choisir le mode opératoire le plus adapté, le formaliser et le transmettre au personnel.

Savoir informer le personnel sur le risque amiante.

Savoir choisir les protections adaptées au risque.

Savoir suivre l'exposition du personnel à l'amiante.

Savoir gérer les déchets contenant de l'amiante et les faire évacuer dans une filière adaptée.

Contenu de la formation :

Rôles et fonctions de l'encadrement pour un chantier à risque d'exposition à l'amiante.

Approfondissement des connaissances sur :

- ▶ Les Caractéristiques de l'amiante.
- ▶ Les Risques liés à l'amiante.
- ▶ La ou les Législations pour la protection de la population face à l'amiante.

Lecture et analyse fine d'un dossier technique amiante :

- ▶ Les différents types de repérage.
- ▶ Les matériaux recherchés en fonction du type de repérage.
- ▶ Qui peut faire un repérage ?
- ▶ Le déroulement d'un repérage amiante.
- ▶ La norme NFX 46-020.
- ▶ Les échantillons et les méthodes d'identification de l'amiante.
- ▶ Rapport de repérage : les éléments obligatoires.
- ▶ Le Dossier Technique Amiante.
- ▶ Exercice pratique : analyse d'un Dossier Technique Amiante et de rapports de repérage.

La réglementation du travail pour l'amiante.

Dispositions communes :

*Le risque amiante :
Module Encadrement*

SECU21

(suite)

- ▶ Valeur limite d'exposition.
- ▶ Interdiction à certaines catégories de personnel.
- ▶ Évaluation des risques.
- ▶ Formation.
- ▶ Suivi médical.
- ▶ La fiche de poste.
- ▶ La fiche d'exposition.
- ▶ Temps de travail sous protection respiratoire.
- ▶ Règles d'hygiène en présence d'amiante.
- ▶ Conduite à tenir en situation d'urgence.

Opérations de retrait ou de confinement de l'amiante :

- ▶ Définition.
- ▶ Recours à des entreprises certifiées.
- ▶ Plan de retrait.
- ▶ Suivi médical.
- ▶ Autres travaux pouvant exposer à l'amiante.
- ▶ Rédaction d'un mode opératoire.
- ▶ Suivi médical du personnel.
- ▶ Formation.

Exercices pratiques :

- ▶ Différence entre retrait et autres opérations exposantes à l'amiante :
 - Choix du type d'opération.
 - Si opération de retrait, quelles conditions pour l'entreprise.

Préparation d'un chantier :

- Rédaction du mode opératoire et des documents nécessaires au chantier.
- Choix du personnel.
- Obligation à respecter.
- Suivi de l'exposition.
- Transmission des informations à l'équipe.

Méthodes d'intervention :

Apports théoriques, technologiques et réglementaires.

Exercices pratiques :

Démonstration pour les apports techniques.
Méthode active pour la réalisation du traitement de l'amiante lors d'interventions sur des matériaux en contenant ou susceptibles d'en contenir.

La pratique des procédures.

Lecture de DTA et analyse de cas concrets.

*Le risque amiante :
Module Encadrement*

SECU21

Travail en hauteur et montage, utilisation, démontage des échafaudages fixes et roulants

Programme de formation

Public concerné :

Toute personne de l'entreprise chargée d'assurer le montage, l'utilisation, la vérification et le démontage d'échafaudage fixe et roulant.

Objectifs :

Connaître les exigences réglementaires et les normes concernant le travail en hauteur.

Permettre à l'entreprise de vérifier son adéquation face aux obligations réglementaires.

Permettre aux agents de mettre en application les prescriptions de sécurité de la recommandation R408 sur le montage, l'utilisation et le démontage d'échafaudages.

S'assurer de leur aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à leur mission.

Contenu de la formation :

Obligations générales :

- ▶ La prévention et l'entreprise :
 - Qu'est-ce que la prévention et quels sont les objectifs de la prévention ?
 - Les principes généraux de la prévention dans l'entreprise (article L.230-2 du code du travail).
- ▶ Prévention du risque de chute/Travaux en hauteur.

Dispositions spécifiques aux équipements de travail utilisés pour les travaux temporaires en hauteur :

- ▶ Cadre réglementaire.
- ▶ Champ d'application.
- ▶ Mesures générales de prévention.
- ▶ Moyens d'accès au poste de travail et circulation en hauteur.
- ▶ Utilisation des échelles, escabeaux et marchepieds échafaudage.
- ▶ Port du harnais de sécurité.

Le montage, l'utilisation et le démontage des échafaudages (suivant la recommandation R408) :

- ▶ Les risques :
 - Les chutes de hauteurs.
 - Les chutes d'objets.
 - La manutention.
 - L'électrification.
 - L'effondrement partiel ou complet de l'échafaudage.
 - Le renversement de l'échafaudage.
- ▶ Mesures de prévention :
 - Besoins et contraintes de site.
 - Cas particulier d'utilisation partagée des échafaudages.
 - Choix du matériel.
 - Etude préalable.
 - Cas particuliers.
- ▶ Plan d'implantation et de montage :
 - Plan ou schéma d'implantation.
 - Croquis et plan de détails pour le montage.
- ▶ Montage et démontage.
- ▶ Amarrages.
- ▶ Compétences des opérateurs :
 - Attestation de compétences.
 - Travailleurs utilisant l'échafaudage comme poste de travail.

Travail en hauteur et montage, utilisation, démontage des échafaudages fixes et roulants

SECU22

Travail en hauteur et montage, utilisation, démontage des échafaudages fixes et roulants

Programme de formation

(suite)

- Réception des échafaudages avant utilisation.

Atelier pratique : Mise en application des acquis.

- Montage et démontage d'échafaudage sur site fourni par le client avec notice et documents du fabricant.

Méthodes d'intervention :

Apports théoriques.
Exercices pratiques.

*Travail en hauteur et
montage, utilisation,
démontage des échafaudages
fixes et roulants*

SECU22

Programme de formation

Public concerné :

Toute personne souhaitant lire et interpréter des plans industriels.

Objectifs :

Être capable d'extraire les informations essentielles d'un plan mécanique, industriel, tuyauterie, électricité.
Pouvoir participer activement à des échanges techniques autour d'un plan industriel.

Contenu de la formation :

Le Plan Mécanique :

- ▶ Les conventions de représentation normalisées :
 - Représentation : projections et perspectives.
 - Système de projection, choix et disposition des vues, échelles.
 - Cartouche.
 - Coupes et sections.
 - Arêtes, contours et surfaces.
 - Nomenclature.
- ▶ Les spécifications dimensionnelles et géométriques :
 - Dimensions, cotes et ajustements.
 - Les principales tolérances géométriques.

Le plan Industriel :

- ▶ Les types de dessin.
- ▶ Schéma de mise en situation.
- ▶ Dessin d'ensembles.
- ▶ Dessin de définition.
- ▶ Le cartouche et nomenclature.
- ▶ Les traits.
- ▶ Projection Orthogonale.
- ▶ Coupe simple.
- ▶ Représentation des filetages.
- ▶ La tolérances des formes.
- ▶ La tolérance d'orientation.
- ▶ La rugosité...

Les outils de création: traditionnels, numériques DAO-CAO, ect: exercices d'application simples utilisant des plans, des pièces physiques, des modèles CAO.

Le plan Tuyauterie :

- ▶ Unifilaire.
- ▶ Isométrique.
- ▶ Connaissances théoriques des normes (Française, Américaine).
- ▶ Connaissances des accessoires.
- ▶ Relevé de dimensions, coté en perspective isométrique.

Le plan Électricité :

- ▶ Schéma unifilaire.
- ▶ Schéma multifilaire.
- ▶ Les principaux symboles électriques.
- ▶ La représentation développée.
- ▶ Identification des bornes d'appareils.
- ▶ Repérage des conducteurs.

Méthodes d'intervention :

Apports théoriques.

Exercices de lecture de plans sur vos propres supports.

Le module pourra être fractionné et raccourci suivant le niveau des participants.

*Sensibilisation à la
lecture de plan
industriel*

SECU23

Programme de formation

Public concerné :

Tout personnel de l'entreprise.

Objectifs :

Connaître les technologies en matières d'installations gaz, le rôle, le mode de fonctionnement des divers appareils et équipements de combustion (Circulaire ministérielle du 09 août 1978) :

Identifier les risques gaz.

Appliquer les attitudes et consignes de sécurité.

Intervenir en sécurité sur une installation gaz.

Condamner une installation pour mise en sécurité.

Contenu de la formation :

Les dangers du gaz naturel.

Caractéristiques du gaz naturel.

La réglementation gaz.

Incendie ou explosion.

Attitudes à adopter.

Topographie d'une installation gaz :

- ▶ Alimentation.
- ▶ Combustion.
- ▶ Évacuation des produits de combustion.
- ▶ Locaux et ventilation.

Alimentation en gaz des appareils.

Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité :

- ▶ Certificats de conformité.
- ▶ Organe de coupure.
- ▶ Robinets de commande d'appareils.
- ▶ Tuyauteries fixes.
- ▶ Étanchéité de l'installation.
- ▶ Remettre en service l'installation

Les opérations d'entretien simple.

Procéder à la détection des fuites de gaz.

Méthodes d'intervention :

Alternance d'exposés théoriques par vidéo-projection étayés par la remise d'un document à chaque stagiaire et par des transposition pratique.

Délivrance d'un guide technique. Passage de test : 40 minutes (à l'issue de la formation).

Habilitation Gaz

SECU24

Programme de formation

Public concerné :

Toute personne ayant un poste où la sécurité a un rôle important.

Objectifs :

Identifier les conditions de mise en oeuvre du Décret de 92.

Comprendre les enjeux de la fonction du coordonnateur et clarifier les rôles des intervenants.

Maîtriser les risques de mise en jeu de la responsabilité pénale dans le cadre des obligations de sécurité.

Appréhender au mieux les mesures de prévention pour l'exécution des travaux.

Contenu de la formation :

Maîtrisez la réglementation applicable :

- ▶ Décret du 20 / 2 / 92 et loi du 31 / 12 / 93.
- ▶ Quels champs d'applications ?
- ▶ Analyse préalable des risques : comment s'entend-elle ?
- ▶ Obligations de l'entreprise utilisatrice et entreprises intervenantes.
- ▶ Quelles mesures relatives au coordonnateur de chantier ?
- ▶ Quelles modalités et quel champ d'application ? Quels enjeux et quelles nouveautés ?
- ▶ Quelles sanctions en cas de manquement ?

Quels rôles des différents intervenants sur le chantier ?

- ▶ Les Coordonnateurs et maîtres d'ouvrage : quelles obligations et/ou responsabilités ?
- ▶ Comment mettre en oeuvre les principes généraux de prévention ?
- ▶ Quelles sont les modalités de la déclaration préalable ?
- ▶ Le maître d'ouvrage peut-il déléguer ses fonctions ?
- ▶ De quels moyens de contrôle et de surveillance dispose le maître d'oeuvre ?
- ▶ Comment s'organise la co-activité entre les différents intervenants du chantier ? Comment gérer la concertation entre les maîtres d'oeuvre sur un même site ?
- ▶ Rôle et missions de l'Inspection du Travail.

Risques et responsabilités pénales ?

- ▶ Qui peut être poursuivi ? Sur quels fondements ?
- ▶ Quels sont les types d'infractions susceptibles d'engager la responsabilité pénale ?
- ▶ En matière d'atteinte aux droits des personnes ?
- ▶ En matière de prévention d'accidents, de coordination des intervenants au chantier ?
- ▶ Quelles sanctions au titre du Code Pénal et du Code du Travail ?
- ▶ Dans quels cas l'exonération est-elle possible ?
- ▶ Quid de la délégation de pouvoirs ? Mécanisme, portée et limites.

Quelles mesures de prévention lors de l'exécution des travaux ? Comment en assurer le suivi ?

- ▶ Maîtriser les différents supports et leurs objectifs respectifs.
- ▶ Le contrat de coordination : quelles clauses obligatoires ? Les clauses abusives ?
- ▶ Le PGC : établissement, mise à jour, contrôle.
- ▶ Comment le gérer de la conception à l'achèvement du chantier ?
- ▶ Le registre journal de la coordination : contenu, rôle et efficacité.
- ▶ Le dossier d'interventions ultérieures sur l'ouvrage : quelles données intégrer ?
- ▶ Comment organiser au mieux la réunion de chantier ?
- ▶ Comment l'articuler avec les réunions de coordination ?

Sécurité sur les
chantiers

SECU25

Sécurité sur les chantiers

(suite)

- ▶ Quels comptes rendus ?
- ▶ En quoi le dispositif permet-il de mieux organiser la prévention ?
- ▶ Comment évaluer son impact sur le déroulement du chantier ?

Méthodes d'intervention :

Apports théoriques.
Exercices pratiques.

*Sécurité sur les
chantiers*

SECU25

Formation en surveillance par systèmes électroniques de sécurité et Vidéo-protection

Programme de formation

Public concerné :

Toute personne étant en charge ou amenée à prendre en charge la surveillance d'un établissement par système électronique ou de vidéo-protection.

Objectifs :

Assurer la sécurité d'un CSU.

Exploiter un système de vidéo protection.

Gérer un système de traitement des alarmes.

Déclencher et assurer le suivi des interventions selon la typologie des événements.

Assurer les aspects techniques et la communication de la gestion des crises ou des grands événements.

Rendre compte.

Contenu de la formation :

Déontologie et les qualités propres à l'agent de sécurité/vidéo surveillant :

- ▶ Responsabilité des opérateurs, attitude à respecter.
- ▶ Sanctions prévues.
- ▶ Positionnement hiérarchique et place au sein de la municipalité.
- ▶ Rôle en tant que représentant de la municipalité.

Information sur le cadre légal de la profession et sur les articles du code pénal et du code de procédure pénale :

- ▶ Loi du 21 janvier 1995 article 10.
- ▶ Décret du 17 octobre 1996.
- ▶ Circulaire du 31 mars 1998.
- ▶ Loi du 23 janvier 2006.
- ▶ Décret du 28 juillet 2006.
- ▶ Arrêté du 26 septembre 2006.
- ▶ Remise des images à un OPJ (procédure à suivre).
- ▶ Article 226-1 du Code Pénal protection de la vie privée.
- ▶ Article 223-5 du Code Pénal entrave aux mesures d'assistance.
- ▶ Article 223-6 et 7 du Code Pénal omission de porter secours.
- ▶ Article 226-13 du Code Pénal secret professionnel.

Compétences techniques :

- ▶ La prise en compte et l'importance d'un poste de contrôle de sécurité/CSU.
- ▶ Les consignes et la remontée d'informations :
 - Prise de notes pour rédiger la main courante.
 - Tenue de la main courante.
 - Rédaction des comptes-rendus écrits.
 - Compte-rendu oral.
- ▶ Le contrôle et les circuits de vérifications :
- ▶ Attitude face à plusieurs événements simultanés.
- ▶ Comment hiérarchiser les problèmes et classer les priorités.
- ▶ Gestion du stress.

Capacités comportementales :

- ▶ La transmissions : application des consignes.
- ▶ Développer sa capacité de communication.
- ▶ La capacité de concentration, une attention à travailler.
- ▶ Savoir travailler en équipe mais aussi en autonomie.
- ▶ Discrétion, respect de la confidentialité.
- ▶ Les spécificités du travail de nuit.

Utilisation de l'outil de Vidéo-protection :

- ▶ Répartition du travail entre les divers postes opérateurs.

Formation en
surveillance par systèmes
électroniques de sécurité
et Vidéo-protection

SECU26

Formation en surveillance par systèmes électroniques de sécurité et Vidéoprotection

Programme de formation

(suite)

- ▶ Recherche des attitudes qui doivent attirer l'attention de l'opérateur.
- ▶ Investigation par l'image.
- ▶ Définition des zones à risques (Analyser des signaux apparaissant sur les frontaux de réception, dans un parking...).
- ▶ Travail à la demande de la Police ou de la Gendarmerie pour rechercher un individu.
- ▶ Description de l'individu.
- ▶ Description d'un véhicule.
- ▶ Législation des armes et critères d'identification.

Méthodes d'intervention :

Apports Théoriques.
Exercices Pratiques.

*Formation en
surveillance par systèmes
électroniques de sécurité
et Vidéoprotection*

SECU26

Programme de formation

Public concerné :

Toute personne désirant perfectionner sa lecture des plans de bâtiment, des plans de chantier ou d'autres plans techniques.

Objectifs :

Connaître : les différents modes de représentation et de projection, les normes de dessin en vigueur, les termes utilisés en bâtiment, les conventions de représentations.

Développer un vocabulaire technique en lien avec les plans et leur analyse.

Lire et interpréter : les différents systèmes de cotation, les dessins de définition, les plans bâtiment et de ferrailage.

Apprendre à localiser un même élément sur plusieurs plans.

Pré-requis :

Savoir lire partiellement un plan.

Maîtriser les calculs de base (les 4 opérations, les pourcentages de réduction d'échelle).

Connaître les conversions de base en système métrique.

Contenu de la formation :

La Lecture des Pièces du dossier de Chantier :

- ▶ Les différents types de plans (architecte, bétons armé, techniques, VRD).
- ▶ Définition du rôle et du contenu des différentes pièces d'un chantier.
- ▶ Recherche des informations.
- ▶ Rappels des notions de base en lecture de plans.
- ▶ Vue en plan, longitudinale, les coupes.
- ▶ La normalisation en dessin technique bâtiment.
- ▶ Identifier les conventions, les symboles, les échelles.
- ▶ Lire et interpréter un cartouche.
- ▶ Localiser un même élément sur plusieurs plans.
- ▶ Lire, vérifier et calculer les cotations.

Lecture de plans Gros Oeuvre :

- ▶ Analyse des plans bétons armés.
- ▶ La différence entre les plans DCE, EXE et PRO.
- ▶ Les plans béton armé et les plans de réservation des autres corps d'état.
- ▶ Décoder les plans de pose, coffrage, armatures et ferrailage.
- ▶ Identifier les ouvrages porteurs.
- ▶ Sélectionner sur un dossier de plans les informations nécessaires à l'implantation.
- ▶ Les plans BA, exécution de coupes à partir de plans de formes.
- ▶ Les plans de ferrailage, exécution de coupes et de tableaux d'armature.
- ▶ Utiliser de manière pratique et rationnelle le positionnement sur le terrain.
- ▶ La gestion des plans en fonction des indices.

Méthodes d'intervention :

Apports Théoriques.

Exercices Pratiques.

Échanges et évocations de cas professionnels concrets.

*Lecture de plans de
bâtiment*

SECU27

Qualité



Programme de formation

Public concerné :

Toute personne désirant découvrir le métier de responsable qualité ou responsable qualité en prise de fonction, animateur qualité, auditeur interne.

Objectifs :

Comprendre les enjeux et la finalité du Système de management de la qualité.
Appréhender la notion de Manager en transversalité.
Savoir comment construire son système de pilotage
Les clés pour communiquer et pour donner du sens.

Contenu de la formation :

Enjeux et finalité du SMQ :

- ▶ Présentation du SMQ.
- ▶ Appréhender le modèle de management ISO 9000.
- ▶ Comprendre les finalités de chaque chapitre de la norme ISO 9001 V2008.
- ▶ Intégrer l'amélioration continue et la logique PDCA dans la structure du SMQ.
- ▶ Positionner la démarche qualité dans le management de l'entreprise.
- ▶ Définir les enjeux et attentes de l'entreprise pour déterminer la politique qualité.
- ▶ Construire la structure documentaire, modèle de document.
- ▶ Comprendre les principes de cartographie des processus d'une entreprise type et la détermination des processus prioritaires.

Manager en transversalité :

- ▶ Comprendre la galaxie du management.
- ▶ Définir les points d'ancrage des systèmes de management.
- ▶ Associer une organisation à son système.
- ▶ Développer le relationnel interne pour créer son réseau.
- ▶ Piloter une équipe transverse.
- ▶ Définir un projet motivant.
- ▶ Développer son leadership.

Construire son système de pilotage :

- ▶ Définir le système de management de la qualité et son organisation.
- ▶ Déterminer les processus de pilotage.
- ▶ Positionner son rôle, sa responsabilité et son autorité.
- ▶ Construire son tableau de bord de pilotage.
- ▶ Déployer l'organisation à tous les niveaux de l'entreprise.

Communiquer pour donner du sens :

- ▶ Négocier et convaincre.
- ▶ Dégager les arguments pour obtenir l'adhésion.
- ▶ Développer sa communication.
- ▶ Comprendre les impacts de la communication sur l'organisation.

Manager le système de management de la qualité :

- ▶ Gérer et exploiter les audits.
- ▶ Progresser à partir des non-conformités.
- ▶ Animer des réunions de résolution de problème.
- ▶ Les outils pratiques de l'amélioration continue.
- ▶ Accompagner les équipes vers l'amélioration continue.
- ▶ Préparer la revue de Direction.
- ▶ Développer la relation client fournisseur interne.
- ▶ Animer des réunions inter processus.
- ▶ Repenser la cartographie des processus.
- ▶ Déployer des grilles de maturité de processus.

Méthodes d'intervention :

Apports théoriques.
Exercices de mise en pratique.
Partage et consolidation du concept lors des restitutions.

*Le Métier et les Outils
du Responsable Qualité*

QU01

Maitriser les procédures du système qualité de l'entreprise

Programme de formation

Public concerné :

Tout salarié et responsable partiellement ou totalement en charge du système qualité au sein d'une structure.

Objectifs :

Savoir identifier les procédures nécessaires au fonctionnement du système qualité de l'entreprise.

Savoir rédiger une procédure qualité.

Savoir contrôler par un audit interne l'application des procédures.

Contenu de la formation :

La mise en place d'un système qualité :

- ▶ Définition.
- ▶ Objectifs.
- ▶ Obligations réglementaires.
- ▶ Les principales normes ISO de la qualité.

Réaliser une analyse de risque :

- ▶ Définitions : risque, danger.
- ▶ Identifier les risques.
- ▶ Évaluer les risques.
- ▶ La méthode HACCP.

Identifier les procédures utiles :

- ▶ Les bonnes pratiques de base ou prérequis.
- ▶ Les points de vigilance particuliers ou points critiques.

Rédiger une procédure qualité :

- ▶ Les procédures de gestion documentaire.
- ▶ Les procédures support.
- ▶ Les procédures techniques.
- ▶ Les instructions.
- ▶ Les modes opératoires.
- ▶ Rédiger une procédure de gestion des non conformités.
- ▶ Choisir les actions correctives à mettre en oeuvre.

Application des méthodes :

- ▶ Rédaction complète par le stagiaire d'une procédure technique, intégrant modalité de contrôle, gestion des non conformités, et actions correctives.

Le contexte actuel de l'audit :

- ▶ Objectifs et missions de l'audit qualité interne.
- ▶ Les prérequis organisationnels.

Les pratiques d'audit interne :

- ▶ La programmation des audits.
- ▶ La préparation des audits.
- ▶ La réalisation de l'audit.
- ▶ La conclusion de l'audit.
- ▶ Les suites de l'audit.

Application des méthodes :

Posture de l'auditeur :

- ▶ Les bases de l'auditeur.
- ▶ Les outils de l'auditeur.
- ▶ Jeu de rôle.

Méthodes d'intervention :

Échanges.

Apports Théoriques.

Exercices Pratiques.

Simulations.

Etudes de cas.

*Maitriser les
procédures du système
qualité de l'entreprise*

QU12

Le Management SSE (Santé, Sécurité, Environnement)

Programme de formation

Public concerné :

Cette formation est destinée au responsable SSE, cadre, dirigeant ou à toute personne souhaitant s'initier au management SSE en entreprise.

Objectifs :

Savoir comment construire un système de management Santé-Sécurité- Environnement (SSE).

Apprendre à l'orienter ou non autour des référentiels ISO 14001, OHSAS 18001, ILO OSH...

Appréhender les clés à déployer pour une démarche basée sur la prévention et l'amélioration continue.

Contenu de la formation :

Les bases de la démarche Santé- Sécurité- Environnement :

- ▶ Les enjeux de la démarche SSE.
- ▶ L'essentiel de la réglementation SSE.
- ▶ Rappel sur les référentiels ISO 14001, OHSAS 18001, ILO OSH 2001.

Établir la cartographie des risques SSE de son entreprise :

- ▶ Place de l'analyse des risques dans la démarche SSE, le vocabulaire associé.
- ▶ L'AEI (Analyse Environnementale Initiale) : préparer son AEI, identifier et hiérarchiser les aspects et les impacts environnementaux significatifs.
- ▶ L'identification des risques Santé- Sécurité :
- ▶ La cartographie des risques Environnement- Sécurité : l'exploiter, la communiquer, la faire évoluer.

Établir ses programmes d'action et de prévention :

- ▶ Utiliser la cartographie des risques et les données internes pour établir la politique environnementale et sécurité.
- ▶ Le choix des objectifs, des cibles SSE associées. Formaliser son programme SSE.
- ▶ Impliquer les responsables.
- ▶ Créer des fiches d'action et les communiquer.
- ▶ Établir et tester ses plans d'urgence.
- ▶ Formaliser son plan de prévention avec les entreprises extérieures.

Le tableau de bord SSE :

- ▶ Les rubriques d'un tableau de bord SSE consolidé.
- ▶ Les indicateurs de performance et de pilotage.
- ▶ Mettre en forme un tableau de bord et l'exploiter.

Les missions du Responsable SSE :

- ▶ Ses responsabilités et principales missions.
- ▶ Ses interactions avec les différents services.

Méthodes d'intervention :

Apports Théoriques.

Exercices Pratiques.

*Le Management SSE
(Santé, Sécurité,
Environnement)*

QU07

Programme de formation

Public concerné :

Personnel, responsable, ingénieur du service QSE ou toute personne désirant accroître ses connaissances QSE.

Objectifs :

Dresser un état des lieux des pratiques environnementales de son entreprise.
Comprendre et être capable de répondre aux différentes exigences de la norme.
Se sensibiliser à la norme ISO 9001 et à la norme ISO 14001 (principes et exigences).

Contenu de la formation :

Généralité sur la qualité :

- ▶ Les enjeux de la qualité.
- ▶ Les 8 principes de la qualité.
- ▶ Qualité et démarche qualité.
- ▶ Terminologie.
- ▶ Qualité globale.

Processus :

- ▶ Généralités.
- ▶ Les cinq « M ».
- ▶ Amélioration continue.
- ▶ Processus non récurrents, répétitifs.

Norme ISO 9001 :

- ▶ Exigences.
- ▶ Responsabilité de la direction.
- ▶ Management des ressources.
- ▶ Réalisation du produit.
- ▶ Mesure analyse amélioration.
- ▶ La norme et les 8 principes.
- ▶ Analyse des paragraphes de la norme.

Le système de management de la qualité :

- ▶ Application.
- ▶ Référentiel de processus.
- ▶ Cartographie de processus.
- ▶ Les indicateurs.
- ▶ Exemples de processus qualité.
- ▶ Gouvernance stratégique des activités (ou des projets).
- ▶ Alignement stratégique des processus.
- ▶ Améliorer l'efficacité analyse et performance.
- ▶ Relation client.
- ▶ Vers l'efficacité.
- ▶ Flexibilité des processus.
- ▶ Typologie des processus.

L'environnement dans l'entreprise :

- ▶ Les enjeux réglementaires, économiques et commerciaux.
- ▶ Les principaux impacts environnementaux : consommations, déchets, produits dangereux, pollution de l'eau, pollution du sol, bruit, incendie.
- ▶ La maîtrise des impacts et les bonnes pratiques environnementales.

ISO 14001 : Le contexte d'application.

- ▶ Origine de ISO 14001.
- ▶ Les conditions générales d'obtention de la certification :
 - Pourquoi être certifié ?
 - Les bénéfices pour l'entreprise.

Formation Qualité -
Environnement

QU08

Programme de formation

(suite)

- Les avantages pour le client.
- La préparation de la certification.
- Le rôle de l'organisme certificateur.

Les exigences de l'ISO 14001 :

- ▶ Principe de l'amélioration continue : la roue de Deming.
- ▶ Analyse des grands chapitres de la norme :
 - Système de Management de l'Environnement : principes, exigences.
 - La politique environnementale.
 - La planification.
 - La mise en oeuvre et le fonctionnement.
 - Contrôle et action corrective.
 - Revue de direction.

Les outils clés du système de management :

- ▶ Réalisation de l'analyse environnementale : identifier les binômes aspects/impacts.
- ▶ Déclinaison de la politique en objectifs et cibles environnementaux.
- ▶ Construction du programme de management : objectifs et cibles.
- ▶ Mise en place d'une organisation et définition des rôles et responsabilités de chacun.
- ▶ Élaboration d'un système documentaire adapté et opérationnel.
- ▶ Mettre en place des indicateurs (eau, air, bruit...).
- ▶ Organisation des audits internes.

Méthodes d'intervention :

Apports théoriques
Exercices
Simulations
Ateliers interactifs
Etudes de cas

Formation Qualité -
Environnement

QU08

Fédérer une équipe autour de la RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise)

Programme de formation

Public concerné :

Responsable, cadre, moniteur d'atelier et plus généralement toute personne souhaitant se sensibiliser à la RSE.

Objectifs :

Comprendre les principes du développement durable.
Identifier les possibilités d'actions de développement durable.
Comprendre la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise.

Contenu de la formation :

Définition et principes du développement durable :

- ▶ Contexte du développement durable.
- ▶ Principes et valeurs du développement durable.
- ▶ Mises en situation par un jeu collaboratif.

Prise en compte de l'aspect environnemental dans l'établissement :

- ▶ Risques environnementaux.
- ▶ Outils au service du management environnemental (SME, Diagnostics).
- ▶ Comprendre la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise.

Réalisation d'un plan d'actions en terme de développement durable :

- ▶ Gestion des déchets en fonction des ateliers.
- ▶ Énergie.
- ▶ Eau.
- ▶ Management.
- ▶ Social.

Connaissance des démarches existantes :

- ▶ Présentation des organismes.
- ▶ Introduction à la démarche Eco Responsable.

Principe de relais dans l'Entreprise :

- ▶ Comment communiquer l'information aux équipes.
- ▶ Travail sur les aides à la communication.
- ▶ Engagement et Implication de chacun.

Travail sur un cas concret :

- ▶ Collecte et gestion des encombrants.
- ▶ Intégrer les bons réflexes.

Méthodes d'intervention :

Exemples et échanges d'expériences.
Etudes de cas.
Exercices.

*Fédérer une équipe
autour de la RSE
(Responsabilité Sociétale
de l'Entreprise)*

QU02

Audit et Système Qualité Interne - Outils d'amélioration et de mise en conformité ISO 19011

Programme de formation

Public concerné :

Personnels de l'Assurance qualité, de la Production, du Contrôle Qualité, des services Distribution, Ingénierie, Recherche...

Objectifs :

Connaître le vocabulaire et les fondamentaux de l'audit et Systèmes d'Audit Interne.

Comprendre les exigences réglementaires et normatives.

Connaître les enjeux et les techniques de l'audit interne.

Connaître le déroulement de l'audit.

Connaître les attitudes à adopter par les auditeurs.

Savoir définir l'objectif et justifier l'audit dans les services.

Savoir préparer un audit et un questionnaire/check-list appropriés.

Savoir réaliser la synthèse d'un audit et la formaliser dans un rapport clair et concis.

Améliorer et mettre en place les systèmes de Management Qualité Interne.

Contenu de la formation :

Test : "avant formation" afin d'évaluer les acquis préalables.

Présentation/objectif de la formation.

Le système qualité et les outils qualité :

- ▶ Rappel : La Qualité, c'est quoi ?
- ▶ Le système management qualité et l'audit des systèmes de management, c'est quoi ?
- ▶ La politique qualité, le rôle du management de la qualité et des outils nécessaires (manuel et plan qualité, procédures, mode opératoire...) et de la gestion documentaire.

Exigences réglementaires et référentiels normatifs : en comprendre la lecture :

- ▶ Connaître les exigences réglementaires et les normes liées aux audits.
- ▶ Les différents référentiels réglementaires.
- ▶ Présentation des référentiels normatifs généraux et spécifiques à l'audit (ISO 14001, ISO 9001:2008, ISO 19011:2011...).

L'audit :

- ▶ Définition, finalité.
- ▶ Objectifs et missions de l'audit qualité interne.
- ▶ Connaître les termes utilisés en audit et leur signification.
- ▶ Termes relatifs à la documentation qualité (manuel qualité, procédures, processus...) et ceux relatifs à l'audit (revue, audit, rapport, exigences, auditeurs, audités...).
- ▶ Les mots clés de l'audit correspondant à la méthodologie, aux principes, à la chronologie et à la notion d'indépendance.
- ▶ Notion d'indicateurs et de tableaux de bord.

Comment se déroule un audit : les différentes phases « la théorie ».

Planification et préparation, plan d'audit :

- ▶ Analyse documentaire.
- ▶ Réunion d'ouverture et de clôture.
- ▶ Restitution, conclusion.
- ▶ Rédaction d'un rapport.
- ▶ Actions correctives et suivi.

Comment se déroule un audit : les différentes phases « la pratique » :

- ▶ L'auditeur & sa posture : jeux de rôle à mettre en oeuvre « la pratique ».
- ▶ Communication verbale, non verbale.

*Audit et Système Qualité
Interne - Outils
d'amélioration et de mise
en conformité ISO 19011*

QU04

Audit et Système Qualité Interne - Outils d'amélioration et de mise en conformité ISO 19011

Programme de formation

(suite)

- ▶ L'interview, le questionnement.
- ▶ La gestion du temps, l'échantillonnage.
- ▶ Composantes humaines (stress, confidentialité, objectivité.....).
- ▶ Technique d'audit : comment auditer efficacement un poste, un processus, un système ?
- ▶ Attitude en cas d'audit difficile & quels sont les pièges à éviter.

Les supports utilisés :

- ▶ Savoir sélectionner les référentiels applicables.
- ▶ Savoir générer un support d'audit.
- ▶ Comment préparer un questionnaire d'audit.

QCM : Contrôle de cohérence et des connaissances.

Cas pratiques & débriefing :

- ▶ Conduire un audit avec ses différentes étapes.
- ▶ Confrontation du contenu de la procédure objet de l'audit aux exigences définies.
- ▶ Analyse des faits et des écarts.
- ▶ Concrètement : comment rédiger le rapport correspondant.

Questions ouvertes.

Test : "après formation" afin d'évaluer les acquis finaux.

Méthodes d'intervention :

Échanges.
Apports Théoriques.
Exercices Pratiques.
Simulations et études de cas.

*Audit et Système Qualité
Interne - Outils
d'amélioration et de mise
en conformité ISO 19011*

QU04

Synergies et fondamentaux de l'Audit interne, du Contrôle interne et qualité

Programme de formation

Public concerné :

Tout personnel de service de prévention qualité et/ou auditeur au service de l'entreprise.

Objectifs :

Comprendre l'approche du contrôle interne.
Identifier les standards du contrôle interne (le référentiel COSO)
Connaître les similitudes et différences entre contrôle interne et qualité
Utiliser les outils de l'audit interne et du contrôle interne
Se préparer à conduire une mission.

Contenu de la formation :

Comprendre la synergie entre audit interne et contrôle interne :

- ▶ Définitions : audit interne et contrôle interne.
- ▶ Le contrôle interne.
- ▶ L'audit interne.
- ▶ Les standards.
- ▶ Le COSO.

Identifier les acteurs du contrôle interne et de l'audit interne :

- ▶ Les acteurs du contrôle interne.
- ▶ L'environnement de contrôle interne.
- ▶ Les acteurs et le rôle de l'audit interne.

Connaître le rôle des acteurs du contrôle interne et de l'audit interne :

- ▶ Le rôle de l'auditeur dans l'environnement de contrôle interne.
- ▶ Les standards de l'audit.
- ▶ Les différents types d'audits.
- ▶ Le domaine et le champ de l'audit.

Utiliser les outils de l'audit interne et du contrôle interne :

- ▶ Les outils de l'auditeur interne et du contrôleur interne
- ▶ Piste d'audit
- ▶ Organigramme fonctionnel
- ▶ Auto-évaluation
- ▶ Tableau des forces et des faiblesses
- ▶ Tableau des risques
- ▶ Le diagramme d'HISHIKAWA
- ▶ Manuels, référentiels, guides et fiches de procédures...

Analyser les risques :

- ▶ Environnement des risques.
- ▶ Facteurs de risques.
- ▶ Identifier les risques.
- ▶ Mesurer les risques.
- ▶ Hiérarchiser les risques.
- ▶ Calculer le poids du risque.

Pouvoir apporter des réponses aux risques : les contrôles.

- ▶ Le rôle de l'audit interne et du contrôle interne dans le suivi de la performance.
- ▶ Le cycle vertueux de la performance.
- ▶ Définir la stratégie, les objectifs, les missions, les activités, les risques, les contrôles, les indicateurs, les réalisations, les résultats.
- ▶ Évaluer la performance des résultats.
- ▶ Le rôle du contrôle interne et de l'audit interne dans le suivi et l'évaluation de la performance.

Mesurer les résultats :

*Synergies et
fondamentaux de l'Audit
interne, du Contrôle
interne et qualité*

QU13

Synergies et fondamentaux de l'Audit interne, du Contrôle interne et qualité

Programme de formation

(suite)

- ▶ Les indicateurs de la performance : efficacité, efficience et activité.
- ▶ Les indicateurs de mesure des résultats.
- ▶ Définir un indicateur.
- ▶ Le choix des indicateurs au regard des objectifs.
- ▶ Le suivi des indicateurs.
- ▶ Le contrôle de gestion.
- ▶ Les tableaux de bord.

Conduire une mission :

- ▶ Définir le domaine et le champ.
- ▶ La règle des 80/20.
- ▶ Les travaux préalables à l'audit.
- ▶ Rédiger la lettre de mission, l'ordre de mission.
- ▶ La conduite de la réunion de lancement/réunion d'ouverture.
- ▶ Les FAR.
- ▶ Les constats.
- ▶ Les preuves.
- ▶ Les recommandations.
- ▶ Le rapport.
- ▶ La réunion finale.
- ▶ Le plan d'action.

Méthodes d'intervention :

Apports Théoriques,
Exercices Pratiques,
Études de Cas.

*Synergies et
fondamentaux de l'Audit
interne, du Contrôle
interne et qualité*

QU13

Programme de formation

Public concerné :

Responsables d'entreprise, responsables environnement, responsables QSE, Chefs de projet ISO 14001.

Objectifs :

Expérimenter la méthodologie et les moyens pour mettre en place un véritable management environnemental.

Utiliser le vocabulaire adéquat en matière d'environnement.

Comprendre pour son activité les exigences de l'ISO 14001 : 2015.

Contenu de la formation :

Les fondamentaux du management environnemental :

- ▶ Pourquoi une norme sur le management de l'environnement ?
- ▶ La structure de ISO 14001 : 2015, commune à toutes les normes de systèmes de management.
- ▶ L'environnement dans la politique de l'entreprise.
- ▶ Les enjeux d'une démarche environnementale.
- ▶ L'environnement et le développement durable.

Le contexte normatif en environnement :

- ▶ Les normes environnementales.
- ▶ Le vocabulaire de l'environnement.
- ▶ La notion de système de management environnemental.

Les exigences ISO 14001: 2015 :

- ▶ Le contexte de l'organisme : les parties intéressées et leurs attentes, le domaine d'application du système de management environnemental à déterminer.
- ▶ Engagement de la direction : politique et objectifs environnementaux.
- ▶ Planification et programme environnemental pertinent : l'analyse environnementale, la chaîne AAI (Activités Aspects Impacts).
- ▶ Les exigences légales et réglementaires.
- ▶ Maîtrise des ressources : formation et sensibilisation, communication interne et communication externe, gestion de la documentation, construire un système documentaire adapté et structuré (procédures, instructions...), identifier les enregistrements indispensables et règles d'archivage.
- ▶ Maîtrise opérationnelle : maîtrise des activités ayant des impacts significatifs, maîtrise des achats et de la Supply Chain, gestion des situations d'urgence.
- ▶ Évaluation des performances : les indicateurs environnementaux, les audits internes, la revue de direction, construire un tableau de bord lié à la maîtrise des impacts significatifs.

Faire vivre l'amélioration continue :

- ▶ Les contrôles incontournables.
- ▶ L'analyse des données.
- ▶ Réagir face à une non-conformité.
- ▶ Déclencher les actions correctives efficaces.
- ▶ Développer le réflexe de prévention, communiquer en interne et en externe.
- ▶ Les audits internes pour progresser.
- ▶ Organiser des revues de direction efficaces.

Rappel des processus de certification :

- ▶ Les étapes de la certification.
- ▶ Résultats et chiffres clés.

Méthodes d'intervention :

Apports théoriques et exercices pratiques.

La remise d'une documentation opérationnelle reprenant des fiches outils et de nombreux exemples.

Une approche pragmatique en fonction du plan d'actions individuel de l'entreprise afin de structurer et comprendre la démarche.

*Les bonnes pratiques
de la norme ISO 14001*

QU05

Charte Marianne : Améliorer l'accueil dans le secteur public

Programme de formation

Public concerné :

Responsable de services accueil, responsable de services à la population, chef de projet qualité, responsable administratif de collectivités, de l'Etat et d'EPA.

Pré-requis: Aucune connaissance particulière. Être concerné par l'amélioration de la relation aux usagers.

Objectifs :

Cerner les principes et enjeux de la Qualité.

Établir ses propres engagements de qualité de service.

Mettre en place le plan d'actions Qualité.

Contrôler et mesurer les résultats.

Cette formation vous permettra de prendre connaissance de la Charte Marianne afin de définir vos propres engagements qualité ainsi qu'une charte d'accueil adaptée à votre structure. Vous apprendrez à vous servir des outils de cette démarche afin de renforcer l'esprit qualité de vos agents.

Contenu de la formation :

Cerner les principes et enjeux de la Qualité :

- ▶ Les grands principes de l'amélioration de l'accueil.
- ▶ Les acteurs de la Qualité.
- ▶ Les principaux concepts : Management de la Qualité, Système de management de la qualité, Manuel Qualité.

Travaux pratiques :

A partir d'exemples, présentation d'une démarche qualité.

Établir ses propres engagements de qualité de service :

- ▶ Connaître les engagements de la Charte Marianne et du label Marianne.
- ▶ Définir ses objectifs Qualité : temps d'attente, qualité des informations délivrées, accès des services, ouverture...
- ▶ Répertorier les non-conformités : temps d'attente trop long, informations erronées...
- ▶ Gérer les non-conformités : les actions préventives, curatives, correctives...
- ▶ Fixer ses objectifs de progrès et formaliser ses engagements qualité à partir de modèles de charte d'accueil.
- ▶ Les spécificités de l'accueil du public handicapé.

Travaux pratiques :

Réalisation d'un auto-diagnostic par les participants de leur service d'accueil et formalisation d'un plan d'actions.

Mettre en place le plan d'actions Qualité :

- ▶ Définir les objectifs opérationnels : l'accès, l'accueil, la gestion des demandes et des réclamations.
- ▶ Déterminer les responsables par objectif opérationnel et/ou service.
- ▶ Communiquer les objectifs et éléments de conduite du changement à ses agents : atouts, difficultés et stratégies.
- ▶ Décrire le processus : fiche d'identité des processus, logigramme, évaluation des risques.

Travaux pratiques :

Cartographie d'un processus d'accueil et rédaction du logigramme de ce processus.

Contrôler et mesurer les résultats :

- ▶ Le tableau de bord Qualité : des tableaux de suivi au tableau de bord.

*Charte Marianne :
Améliorer l'accueil
dans le secteur public*

QU03

Charte Marianne : Améliorer l'accueil dans le secteur public

Programme de formation

(suite)

- ▶ Les indicateurs : physiques, sociaux, de performance et de progrès.
- ▶ Les principaux indicateurs de la Qualité de la relation aux usagers.
- ▶ L'audit interne.
- ▶ L'évaluation de la satisfaction : rédiger, diffuser et exploiter le questionnaire de satisfaction.
- ▶ Fixer de nouveaux objectifs. Correction des écarts et établissement d'un nouveau plan d'actions.

Travaux pratiques :

Élaborer le tableau de bord qualité de l'accueil de sa structure. Échanges sur les pratiques d'évaluation.

Méthodes d'intervention :

Formation active qui se base sur l'échange de pratiques entre les participants et la réalisation d'un plan d'actions à partir d'un autodiagnostic.

*Charte Marianne :
Améliorer l'accueil
dans le secteur public*

QU03

Programme de formation

Public concerné :

Agent de sécurité en charge d'accueillir le public.

Objectifs :

Améliorer ses capacités d'expression et de communication en situation d'accueil.
Gérer les situations conflictuelles et stressantes.

Contenu de la formation :

Rôles et missions de toute personne à l'accueil :

- ▶ Rappel du rôle de l'agent de sécurité en situation d'accueil.
- ▶ De la nécessité de bien accueillir.
- ▶ L'image professionnelle de qualité et de sérieux renvoyée par celui qui accueille.

Les comportements attendus en situation d'accueil :

- ▶ Le SBAM : Sourire, Bonjour, Au Revoir, Merci.
- ▶ A l'accueil : « les mots pour le dire... ».
- ▶ Connaître les exigences du public en matière d'accueil.
- ▶ Quelques recettes pour le public professionnel et pour le public particulier.

Les basics de la communication interpersonnelle :

- ▶ Les règles de base de la communication interpersonnelle.
- ▶ Le verbal et le non verbal.
- ▶ Se synchroniser et être congruent face à la personne.
- ▶ Atelier pratique : jeux de rôles en situation d'accueil et analyse du comportement verbal et

Savoir gérer ses activités de sécurité en parallèle de l'accueil.

Faire face aux situations difficiles dans le respect de la personne :

- ▶ Détecter le début de la relation conflictuelle.
- ▶ Comment gérer directement la relation conflictuelle en situation d'accueil ?
- ▶ Comment déléguer la relation difficile quand elle n'est plus gérable ?
- ▶ Quelques recettes.
- ▶ Atelier pratique : simulations à partir d'un cas concret sur la gestion d'une situation difficile avec un client/un sous-traitant.

Ateliers pratiques :

- ▶ des mises en situations sur poste de travail pour reproduire les conditions réelles.
- ▶ réaliser des jeux de rôles filmés sur des situations d'accueil : dans une
- ▶ 50 % de pratique à partir de cas concrets.
- ▶ présentation ludique sous forme de jeux amenant les participants à réaliser un auto diagnostic sur leur capacité à accueillir.

Méthodes d'intervention :

Théorie

Entraînement au moyen de simulations filmées reprenant les situations professionnelles des participants.

Evocation de cas pratiques.

Visionnage de supports audiovisuels.

Jeux de rôles.

*Agents de sécurité :
l'Accueil du public*

QU06

Programme de formation

Public concerné :

Toute personne en charge de définir un projet de service et/ou d'établissement, responsable qualité.

Objectifs :

Maîtriser la Démarche CCP et son articulation.

Contenu de la formation :

La Mise en Oeuvre HACCP :

- Rappels sur la formation du 21/05/2012.
- Les 7 principes du HACCP.

Déterminer les CCP.

Fixer un seuil critique pour chaque CCP

Mise en place d'un système de surveillance pour chaque CCP.

Les mesures correctives.

La tenue des registres et constituer un dossier.

Positionner la démarche HACCP dans le système de management de la sécurité des denrées alimentaires.

La Norme Iso 22 000.

Méthodes d'intervention :

Apport théorique
Mise en situation.

Démarche CCP

QU09

Programme de formation

Public concerné :

Toute personne étant en relation avec le métier de la cuisine et désirant connaître les principes d'hygiène.

Objectifs :

Acquérir les savoir faire et les savoir être propres à la restauration collective.
Maîtriser la sécurité alimentaire.

Contenu de la formation :

Objectif du programme :

- ▶ Identifier les dangers et évaluer les risques.
- ▶ Déterminer les CCP.
- ▶ Établir les limites critiques.
- ▶ Établir un système de surveillance.
- ▶ Établir des mesures correctives.
- ▶ Vérification et validation.
- ▶ Documentation et enregistrement.

Présentation de l'HACCP :

- ▶ Les principes d'hygiène en restauration collective.
- ▶ Les 30 commandements du cuisinier.
- ▶ Tests et jeux sur le thème de l'hygiène quotidienne.
- ▶ Découvrir le monde microbien.

Appréhender les sources d'intoxication et de contamination :

- ▶ Tests et jeux sur le thème de l'hygiène alimentaire.
- ▶ Contrôler et lutter contre le développement des microbes en cuisine.
- ▶ Tests et jeux sur le thème de l'hygiène corporelle.
- ▶ Intégrer les principes de l'hygiène corporelle du personnel.

Utiliser les agents anti-microbiens et maîtriser les températures de stockage :

- ▶ Test QCM : Le monde de l'hygiène.
- ▶ Appréhender le thème de la conception des locaux et des circuits recommandés dans le cadre de la marche en avant.
- ▶ Nettoyer et désinfecter les locaux , les matériels et les outils de cuisine.
- ▶ Evaluation corrigée : Connaître et maîtriser les règles de l'HACCP.

Méthodes d'intervention :

Travaux pratiques.
Apports théoriques.
Exercices pratiques.

H. A. C. C. P. Cuisine

QU10

Programme de formation

Public concerné :

Toute personne en charge du nettoyage de locaux professionnels et/ou particuliers.

Objectifs :

Développer ses connaissances en matière d'hygiène et de techniques d'entretien des locaux.

Connaître les activités liées au nettoyage de locaux.

Valider les compétences de l'ouvrier selon la fiche ROME K2204.

Organiser et réaliser l'entretien en respectant les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie.

Contenu de la formation :

Présentation des compétences selon la fiche ROME K2204, à savoir :

- ▶ Lecture de fiche technique.
- ▶ Utilisation de matériel de nettoyage.
- ▶ Manipulation de produits de nettoyage et d'entretien.
- ▶ Règles d'hygiène et de propreté.
- ▶ Règles de sécurité.
- ▶ Procédures de nettoyage et de désinfection.

Présentation des activités relatives au nettoyage de locaux :

- ▶ Préparer le matériel, les produits nettoyants et baliser les zones glissantes.
- ▶ Enlever les poussières des surfaces, les débris, trier et vider les corbeilles.
- ▶ Nettoyer et laver les sols, les mobiliers.
- ▶ Nettoyer les sanitaires, cuisines et approvisionner les distributeurs d'essuie-mains, de savon.
- ▶ Éliminer par aération, désodorisation, les pollutions de lieux.
- ▶ Renseigner les supports de suivi (horaire, lieu, ...) et informer l'interlocuteur concerné des anomalies constatées.
- ▶ Nettoyer et entretenir le matériel de nettoyage.

Évaluation.

Ergonomie au travail :

- ▶ Définition et rappel anatomique et pathologique.
- ▶ Données statistiques des différents indicateurs sur les maladies professionnelles.
- ▶ Notion de multi-factorialité.
- ▶ Les règles d'hygiène et de sécurité en milieu de travail, environnement et
- ▶ Gestes et postures en milieu de travail.
- ▶ Les généralités sur la prise en main ou port des produits et principes prévenant les accidents rachidiens.
- ▶ Les recommandations ergonomiques et positions à adopter.
- ▶ Les recommandations dans la vie quotidienne.
- ▶ Adapter ses postures.
- ▶ Adapter ses outils ou son environnement pour gagner en efficacité et en sécurité.

Les principes de sécurité physique et d'économie d'efforts à son poste :

- ▶ Apprendre à manier des produits tout en préservant son corps.
- ▶ Prendre en Compte les spécificités de sa fonction et de son environnement.
- ▶ Principes d'économie d'efforts.

Remise de l'attestation.

Méthodes d'intervention :

Théorie.

Pratique.

Exercices.

*Formation à
l'entretien des locaux*

QU11